

Rapport d'activités 2021

Agence d'Urbanisme
Rhône Avignon
Vaucluse

Observer



Explorer

Anticiper



Connecter

Fédérer



Planifier

Accompagner

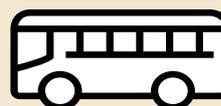
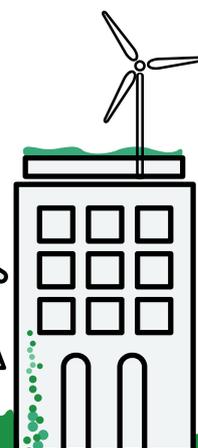


Sensibiliser

Concevoir



Aménager





L'AURAV, NOTRE OUTIL



Concevoir le devenir et le développement de nos territoires en les plaçant résolument sous le signe de la transition écologique et de la sobriété foncière. Impulser de nouvelles manières d'agir, proposer de nouveaux outils, innover dans les pratiques, mobiliser les énergies (humaines et durables), créer des liens, et bien entendu enthousiasmer. Réenchanter la fabrique des territoires aussi. Telles sont les missions de l'AURAV, tels ont encore été ses objectifs en 2021 à travers de nombreuses missions. Tel sera également le crédo et le crédit de l'agence pour les années à venir.

De nouveaux membres nous ont rejoint en 2021, notamment la Communauté d'agglomération Comtat Ventoux Venaissin et la Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence, élargissant encore l'assise territoriale de l'agence et démontrant le besoin d'ingénierie territoriale pour faciliter la mise en oeuvre de projets. Bienvenue au sein de notre outil commun, qui a le partenariat et la coopération comme ADN.

L'année 2021 a bien sûr permis de conforter encore le rôle - essentiel - d'animateur territorial de l'agence, de diffuseur des bonnes pratiques, notamment à travers un nouveau rendez-vous, les « réveils de l'AURAV », permettant de nous réveiller sur des sujets d'actualité et à partir d'expériences dans un format dynamique et court, ou d'un nouveau club de l'observation dont les notions de partage et d'échanges entre acteurs locaux constituent la clé de voûte.

L'agence s'est encore renforcée dans ses champs d'intervention pour offrir à ses membres une expertise territoriale de haut niveau et en trouvant le bon équilibre entre d'une part, l'élaboration de stratégies territoriales et les réflexions au long court, plus que jamais essentielles pour répondre aux défis qui se posent à nos territoires et d'autre part, l'aide aux actions et à la mise en oeuvre des projets. C'est sa force. Emboîter les différents temps de l'action publique, créer des chaînages stimulants entre les échelles territoriales, détechniciser, faciliter l'appropriation. Il s'agit bien des métiers de l'AURAV avec comme fil directeur «les pieds sur terre et la tête vers l'horizon».

Christian GROS • Président de l'AURAV

**Rapport d'activités établi par le Conseil
d'Administration du 14 mars 2022**





p.6 L'AURAV au service des territoires

p.8 Le réseau des agences
d'urbanisme

p.10 Les instances

p.12 L'équipe

p.16 Les 5 axes du
programme partenarial
d'activités

Axe 1 Coopération territoriale

Axe 2 Planification et projet de territoire

Axe 3 Études urbaines et aménagement

Axe 4 Observation et prospective

Axe 5 Animation territoriale et centre
de ressources

p.72 Activités complémentaires

L'AURAV AU SERVICE DES TERRITOIRES

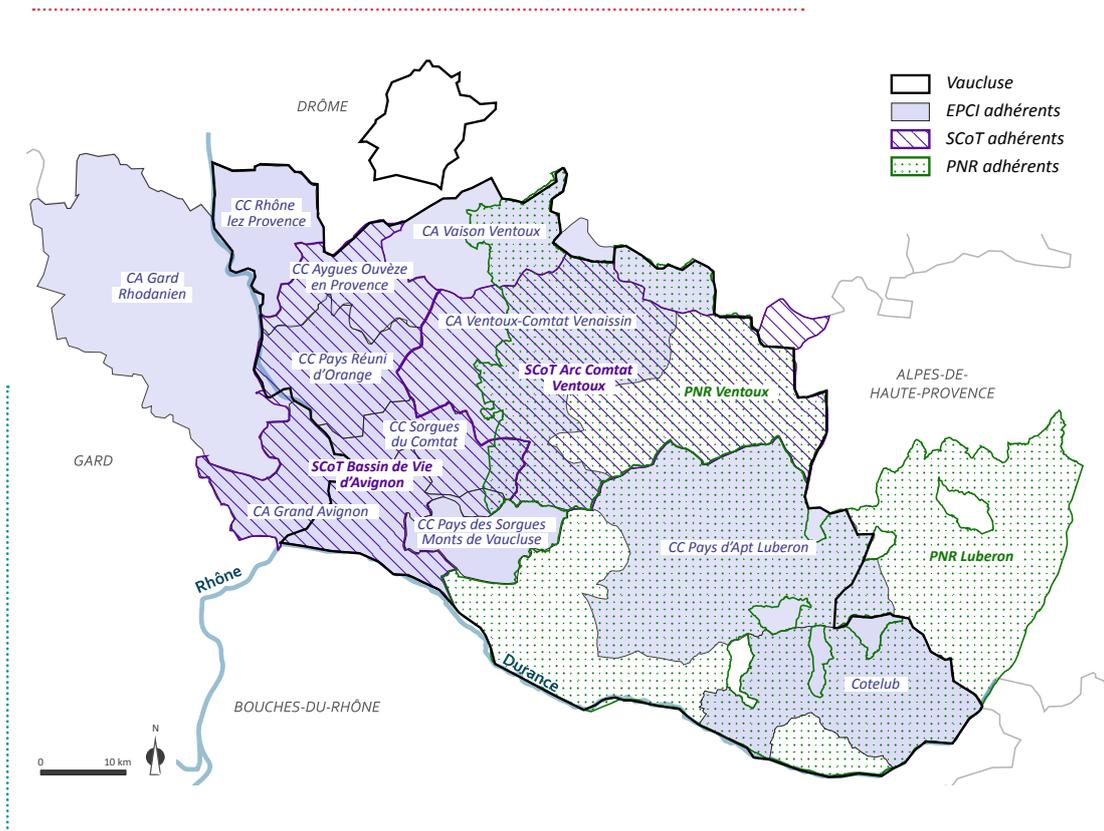
Outil d'ingénierie territoriale, mutualisé et partenarial, l'AURAV offre à ses membres son expertise sur les questions d'aménagement et de développement des territoires.

LES MEMBRES :



LES PARTENAIRES :





Les périmètres d'intervention de l'AURAV au 1er janvier 2022

UN OUTIL PARTAGÉ

Une agence réactive, pragmatique, prospective, stratégique avec une portée opérationnelle.

Une agence aux prises avec les nouveaux enjeux économiques, environnementaux et sociaux.

Une agence ancrée dans les territoires qui agit dans la continuité et la permanence.

Une force d'entraînement, un animateur territorial. Un outil au service des projets et actions des collectivités. Un lieu de co-construction et de partage.

UN FONCTIONNEMENT PARTENARIAL

L'AURAV intervient pour le compte de ses membres.

Le Conseil d'administration constitue son organe de décision, l'Assemblée générale l'organe de contrôle. Le Conseil d'administration de l'agence établit chaque année un Programme Partenarial d'Activités.

Ce programme annuel intègre des missions qui intéressent, directement ou indirectement, tout ou partie des membres.

Par ailleurs, l'agence d'urbanisme s'appuie sur un Comité Technique Partenarial (CTP), composé des représentants techniques des membres et qui a pour mission de participer à l'élaboration du programme de travail et de suivre à son exécution.

LE RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME

L'AURAV fait partie de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) qui constitue un réseau d'une cinquantaine d'agences, regroupant environ 1 500 collaborateurs qui capitalisent et mutualisent leurs expériences et savoir-faire.

Les agences, des outils partenariaux encadrés par la loi

« Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'État et les établissements publics ou d'autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire des organismes de réflexion, et d'études et d'accompagnement des politiques publiques, appelés agences d'urbanisme.

Ces agences d'ingénierie partenariale ont notamment pour missions :

- 1° De suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ;
 - 2° De participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;
 - 3° De préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
 - 4° De contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;
 - 5° D'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines ;
 - 6° De contribuer à la mise en place des observatoires de l'habitat et du foncier prévus au III de l'article L. 302-1 du code de la construction et de l'habitation ;
 - 7° D'apporter ponctuellement une ingénierie, dans le cadre d'un contrat de projet partenarial d'aménagement ou d'une convention d'opération de revitalisation de territoire, dans les territoires qui sont situés à proximité de leur périmètre d'action.
- Elles peuvent prendre la forme d'association ou de groupement d'intérêt public. Ces derniers sont soumis au chapitre II de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit. »

Article L132-6 du code de l'urbanisme

Les périmètres des 50 agences d'urbanisme

FONCTIONNEMENT PARTENARIAL ET FORT ANCRAGE TERRITORIAL

Agence d'urbanisme

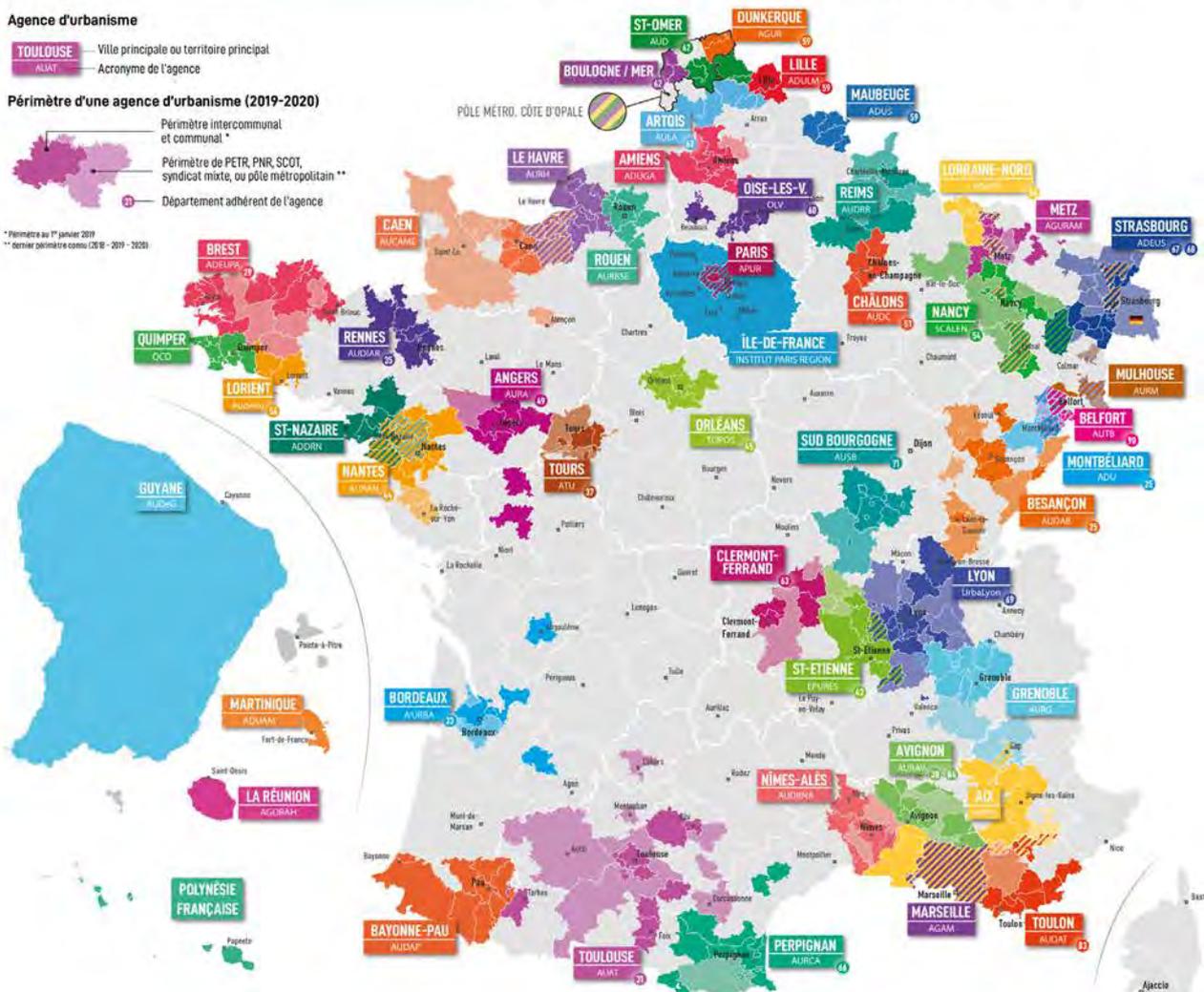
TOULOUSE — Ville principale ou territoire principal
AUAJ — Acronyme de l'agence

Périmètre d'une agence d'urbanisme (2019-2020)

— Périmètre intercommunal et communal *
— Périmètre de PETR, PNR, SCOT, syndicat mixte, ou pôle métropolitain **
— Département adhérent de l'agence

* Périmètre au 1^{er} janvier 2019

** Dernier périmètre connu (2019 - 2020)



N.B. : Ne sont représentés sur la carte que les périmètres des collectivités adhérentes à l'échelle infra départementale, à l'exception des agences de la Guyane, de la Martinique, de la Réunion et de l'Institut Paris Région, agences d'échelle régionale et pour lesquelles figurent sur la carte uniquement les périmètres régionaux. Le périmètre de la future agence de Polynésie Française est celui de l'ensemble de la collectivité d'outre-mer.

Des agences structurées en réseaux régionaux et inter régionaux



■ Région adhérente à une ou plusieurs agences

Périmètres et principaux partenariats territoriaux des agences

- > 14 régions
- > 22 départements
- > 271 intercommunalités
- > 45 SCoT
- > 24 syndicats mixtes
- > 21 PETR
- > 9 PNR
- > 14 pôles métropolitains
- > Plus de 100 communes
- > 1 Eurodistrict
- > 1 Collectivité d'outre-mer





LES INSTANCES

LES MEMBRES DU BUREAU

- **Christian GROS (Sorgues du Comtat)** : Président
 - **Bertrand GAUME (Préfet de Vaucluse)** : Vice-Président
 - **Dominique SANTONI (Département de Vaucluse)** : Vice-Présidente
 - **Joël GUIN (Grand Avignon)** : Vice-Président
 - **Cécile HELLE (Ville d'Avignon)** : Vice-Présidente
 - **Pascale BORIES (Syndicat Mixte du SCoT BVA)** : Vice-Présidente
 - **Nicolas PAGET (Pays Réuni d'Orange)** : Secrétaire
 - **Jacques DEMANSE (Grand Avignon)** : Trésorier
- 

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (en juin 2022)

| MEMBRES | TITULAIRES | | SUPPLEANTS | |
|--|------------------|---------------------|--------------------|-------------------|
| Etat -Préfecture de Vaucluse | M. Bertrand | GAUME | représentant | |
| Etat - Direction départementale des Territoires de Vaucluse | M. Francois | GORIEU | | |
| Direction départementale du Territoire du Gard | M. Le Directeur | | représentant | |
| Direction départementale du Territoire et de la mer des Bouches du Rhône | M. Le Directeur | | représentant | |
| Département du Vaucluse | M. Thierry | LAGNEAU | M. Jean Baptiste | BLANC |
| Département du Vaucluse | Mme Dominique | SANTONI | Mme Corinne | TESTUT ROBERT |
| Département du Vaucluse | Mme Anick | DUBOIS | M. André | CASTELLI |
| Département du Vaucluse | Mme Laurence | LEFEVRE | M. Jean François | LOVISOLO |
| Communauté d'agglomération du Grand Avignon | M. Jacques | DEMANSE | Mme Anne-Marie | ROUBAUD |
| Communauté d'agglomération du Grand Avignon | M. Guy | MOUREAU | M. Jeanine | DRAY |
| Communauté d'agglomération du Grand Avignon | M. Paul Roger | GONTARD | M. Sébaastien | GIORGIS |
| Communauté d'agglomération du Grand Avignon | M. Fabrice | MARTINEZ - TOCABENS | M. Eric | DESHAYES |
| Communauté d'agglomération du Grand Avignon | M. Marc | DOUCENDE | M. Katia | CAVALLINI |
| Communauté d'agglomération du Grand Avignon | M. Joël | GUIN | Mme Nathalie | LE GOFF |
| Communauté d'agglomération les Sorgues du comtat | M. Christian | GROS | M. Michel | TERRISSE |
| Communauté d'agglomération les Sorgues du comtat | M. Stephane | MICHEL | M. Didier | CARLE |
| Communauté de communes du Pays Réuni d'Orange | M. Denis | SABON | Mme Catherine | GASPA |
| Communauté de communes du Pays Réuni d'Orange | M. Nicolas | PAGET | M. Jean Pierre | FENOUIL |
| Communauté de communes du Pays Réuni d'Orange | M. Martial | QUESTA | Mme Georges Andrée | FLEURY |
| Syndicat mixte du bassin de vie d'Avignon | Mme Pascale | BORIES | M. Christophe | REYNIER DUVAL |
| Syndicat mixte du bassin de vie d'Avignon | M. Stéphane | GARCIA | M. Fabrice | LEAUNE |
| Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien | M. José | RIEU | Mme Brigitte | VANDEMEULEBROUCKE |
| Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence | M. Pascal | CROZET | M. Fabrice | LEAUNE |
| Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin | M. Frederic | TENON | M. Jérôme | BOULETIN |
| Communauté de communes Vaison Ventoux | M. Jean François | PERILHOU | M. Gerard | RAINERI |
| Communauté de communes Pays d'Apt Luberon | M. Laurence | LEROY | M. Gilles | RIPERT |
| Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse | Mme Florence | ANDRZEJEWSKI | M. Christian | ROYER |
| Communauté de Communes Rhône Lez Provence | M. Anthony | ZILIO | M. Benoit | SANCHEZ |
| Communauté de Communes Sud Luberon | Mme Geneviève | JEAN | M. Robert | TCHOBDRENOVITCH |
| Syndicat mixte du ScoT Arc Comtat Ventoux | M. Gilles | VEVE | M. Ghislain | ROUX |
| Ville d'Avignon | Mme Cécile | HELLE | M. Sébastien | GIORGIS |
| Ville d'Avignon | M. Paul Roger | GONTARD | Mme Isabelle | LABROT |
| Commune de Pont Saint Esprit | M. Hervé | GINOT | M. Vincent | ROUSSELOT |
| Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse | M. Gilbert | MARCELLI | Mme Sarah | MENDEZ COLLOC |
| Chambre d'Agriculture de Vaucluse | M Jean François | CARTOUX | Mme Amélie | CRIVELLI |
| Chambre de Métiers et d'Artisanat de Vaucluse | M. Thierry | AUBERT | M. Philippe | HERZOG |
| Chambre de commerce de Nîmes | M. Pierre | BORIES | M. Fabien | MALBEC |
| Département du Gard | Mme Nathalie | NURY | M. Jean Louis | BANINO |
| Département du Gard | M. Philippe | PECOUT | Mme Pascale | BORIES |
| Université d'Avignon et Pays de Vaucluse | M. Philippe | ELLERKAMP | M. Cyril | GENRE GRANDPIERRE |
| Vaucluse Provence Attractivité | M. Pierre | GONZALVEZ | Mme Cathy | FERMANIAN |
| PNR Ventoux | M. Michel | JOUVE | M. Thierry | THIBAUD |
| PNR Luberon | Mme Béatrice | GRELET | Mme Michèle | MALIVEL |

On se présente comme on est...

(L'équipe en juin 2022)



Gilles PÉRILHOU
Directeur
gilles.perilhou@aurav.org
04 90 82 84 80

Une passion pour la ville et les territoires, une équipe dynamique, une structure ancrée et de proximité, un espace d'intervention exceptionnel, la possibilité d'agir pour la transition écologique et le vivre ensemble. Des ingrédients idéaux pour animer une agence d'urbanisme.
« Lorsqu'on regarde dans la bonne direction, il ne reste plus qu'à avancer ».
Proverbe d'urbaniste.



Anne-Lise MAICHERAK
Directrice d'études
Projet urbain & Aménagement
anne-lise.maicherak@aurav.org
04 90 82 84 87

La réponse que je donne à ma fille de 6 ans quand elle me demande ce que je fais au travail : j'essaie de rendre la ville plus belle et agréable !
Mes collègues me décrivent comme étant rigoureuse et allant droit au but avec une légère obsession pour la couleur et la mise en page.



Nicolas POIROT
Directeur d'études
Urbanisme & Planification
nicolas.poirot@aurav.org
04 90 82 84 85

Si je n'ai pas de montre à gousset je suis comme le lapin blanc, toujours un œil sur l'horloge, ou à plus proprement parler sur le téléphone... Surtout depuis que celui-ci gère mes mails et l'agenda. Outre le fait d'accompagner les territoires dans l'élaboration et la formalisation de leurs projets de territoire le poste de directeur d'études suppose en effet de constamment courir après le temps. Pour y parvenir, deux conditions sont essentielles : des équipes performantes et un rapport privilégié avec les partenaires qui composent et font l'AURAV.



Anne-Lise BÉNARD
Directrice d'études
Observation & socio-économie
anne-lise.benard@aurav.org
04 90 82 84 82

Par le prisme de l'observation, j'aide les partenaires de l'agence à mieux appréhender et objectiver le fonctionnement de leur territoire en mettant en exergue, pour chacun d'eux, son histoire, ses forces et ses faiblesses.

Si je devais vous donner ma botte secrète, ce serait : capacité d'observation, communication, ouverture d'esprit et confiance.



Karine BECKER
Attachée de direction
 karine.becker@aurav.org
 04 90 82 83 94

Surprenante et organisée, je veille à l'administration et au fonctionnement de l'agence ainsi qu'à la qualité du back-office. L'AURAV n'a plus de secret pour moi.



Marlène CREQUER
Urbanisme & planification
 marlene.crequer@aurav.org
 04 90 82 84 84

J'interviens sur différentes échelles de territoires avec une dimension « multi thématique ».

- Je participe aux réflexions menées à l'échelle régionale et leurs articulations avec les projets territoriaux ;
- J'accompagne les collectivités dans l'élaboration de leur SCOT, charte de PNR... ;
- J'aide les territoires à définir et traduire leurs ambitions à travers leurs projets urbains et d'aménagement.

Et malgré tout, j'essaie de rester zen au quotidien.



Laure BIGOURDAN
Géomatique
 laure.bigourdan@aurav.org
 04 90 82 83 90

Plusieurs casquettes définissent mes missions à l'agence : tout d'abord celle de géomaticienne-cartographe. Je produis également des études d'observation, sur diverses thématiques. Enfin, je m'occupe de la communication numérique de l'agence.

Un poste multitâches qui nécessite une bonne organisation et un brin de pédagogie, le tout dans la bonne humeur :))



Lisa YAHY
Habitat & Foncier
 lisa.yahi@aurav.org
 04 90 82 84 83

J'appuie les collectivités dans l'élaboration de leur politique de l'habitat, de leur stratégie foncière et de leurs observatoires. Les membres de l'équipe me décrivent comme déterminée, coopérative, d'une ténacité à toute épreuve avec un brin de malice.



Laura BERNARD
Environnement & Planification
laura.bernard@aurav.org
04 90 82 84 82

“ Une spécialité environnement au service de la planification. Ou comment croiser l'urbanisme avec une multitude de thématiques : biodiversité, ressource en eau, santé, énergie... De l'élaboration des documents de planification, à l'accompagnement de projets de territoires, en passant par l'animation d'ateliers et séminaires. ”



Aurore PITEL
Urbanisme & planification
aurore.pitel@aurav.org
04 90 82 84 86

“ J'accompagne les territoires dans la définition de leur politique publique d'aménagement. De l'échelle locale à l'échelle régionale, j'ai su développer un don d'équilibriste pour inscrire les projets dans la bonne trajectoire, tout en gardant la positive attitude. ”



Mélissa CHAZERAND
Habitat et observation
melissa.chazerand@aurav.org
04 90 82 83 91

“ Spécialiste de l'habitat, mes principales missions consistent à appuyer les collectivités locales dans l'élaboration de leurs politiques publiques et dans la conduite et l'animation d'observatoires. J'aime manier et faire parler les chiffres, tout en étant soucieuse de la dimension profondément « humaine » de mon métier. ”



Auriane BROUSSE
Nature en ville
auriane.brousse@aurav.org
04 90 82 83 93

“ Ma mission est de promouvoir l'intégration de la nature en ville et de sensibiliser les collectivités et acteurs de l'aménagement aux enjeux de résilience et aux multiples bénéfices du végétal en ville tel que le bien-être. Une mission passionnante qui me rend toujours dynamique, bienveillante et de bonne humeur. ”



Yohann Le POSTOLLEC
SIG & statistiques
 yohann.lepostollec@aurav.org
 04 90 82 84 81

“ Mon rôle à l'agence est de produire, accompagner et suivre des études d'observation. J'appuie également les membres de l'équipe dans le traitement des données et la réalisation de cartographies. On me décrit comme étant toujours de bonne humeur, sérieux dans son travail et partant pour tout, enfin dans la limite du raisonnable bien sûr. ”



Zoé LE DEVEDEC
Observation
 zoe.ledevedec@aurav.org
 04 90 82 83 96

“ Je fournis un appui dans les domaines de l'observation territoriale et socio-économique et de la planification. J'accompagne aussi les partenaires de l'agence dans la définition de leurs projets de territoire et l'élaboration d'observatoires. Les membres de l'équipe me décrivent comme rigoureuse, à l'écoute, et zen au quotidien ! ”



Sébastien SILVESTRE
Administrateur de données
 sebastien.silvestre@aurav.org
 04 90 82 83 92

“ Mes tâches à l'AURAV ? Je suis chargé de faire vivre la base de données qui met en exergue les richesses et subtilités de nos beaux territoires vauclusiens et gardois... Pour cela, je fais preuve d'organisation et de rigueur ainsi que d'une écoute attentive aux besoins de nos experts, tout en gardant le sourire bien sûr ! ”



Chloé NOËL
Projet urbain & Aménagement
 chloe.noel@aurav.org
 04 90 82 83 95

“ J'accompagne les élus dans la définition de leurs projets urbains, en créant des outils d'aide à la décision les plus parlants possible (croquis, cartes, visuels en 3D...). La sensibilisation aux enjeux de demain occupe une place importante dans mes missions, en particulier la promotion des modes actifs et des pratiques d'aménagement durables. Mes maîtres-mots : rigueur, adaptation, créativité et bonne humeur au quotidien ! ”



Malwine TRESVAUX DU FRAVAL
Projet urbain & Aménagement
 malwine.tresvaux@aurav.org
 04 90 82 83 97

“ Je traduis en couleurs les grands enjeux de demain pour nos villes et territoires. «Renouveleuse urbaine », j'aime dessiner et faire évoluer la ville dans son tissu existant. À l'image du jeu Rubik's cube, je démêle et organise les usages et fonctions qui font la ville (je range les couleurs par faces). Puis je recompose l'ensemble avec des propositions d'aménagements qui répondent aux forces et enjeux du secteur d'étude. ”

LES 5 AXES DU PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITÉS

Des missions inscrites dans un Programme Partenarial d'Activités annuel établi par le Conseil d'Administration et qui intéressent, directement ou indirectement tout ou partie des membres de l'AURAV.

COOPÉRATION TERRITORIALE

Grand territoire - Schémas régionaux - Positionnement inter régional - Inter-SCoT - Collaboration entre EPCI et articulation des politiques territoriales

PLANIFICATION ET PROJET DE TERRITOIRE

Documents d'urbanisme et thématiques (SCoT, PLU(i), PLH...) - Stratégie territoriale - Politiques publiques et sectorielles (énergie, mobilité, environnement, commerce, services au public...) - Politiques contractuelles



ÉTUDES URBAINES ET AMÉNAGEMENT

**Projet urbain - Rénovation
urbaine - Urbanisme
durable - Éco-quartier**

03

CONNAISSANCE ET FABRIQUE DES TERRITOIRES

**Connaissance des territoires
et des modes de vie -
Observatoire - Analyses
thématiques ponctuelles -
Prospective territoriale - Suivi
et évaluation des politiques
publiques**

04

ANIMATION TERRITORIALE ET CENTRE DE RESSOURCES

**Événements - Veille - Bases
de données (data) - Diffusion -
Valorisation - Partenariats -
Appui aux démarches des
partenaires**

05

01

À

l'heure du renforcement et de la structuration des espaces métropolitains, les territoires de villes moyennes et les espaces situés « entre » les Métropoles doivent trouver de nouveaux modes de collaboration pour favoriser leur attractivité.

L'enjeu pour les territoires du grand bassin de vie d'Avignon est de donner corps à une véritable collaboration permettant de dépasser les périmètres institutionnels et ainsi pouvoir répondre, à la bonne échelle, aux défis territoriaux en matière d'aménagement du territoire et de développement économique, dans l'objectif de mener des actions en commun.



COOPÉRATION TERRITORIALE



LA COOPÉRATION POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS TERRITORIAUX

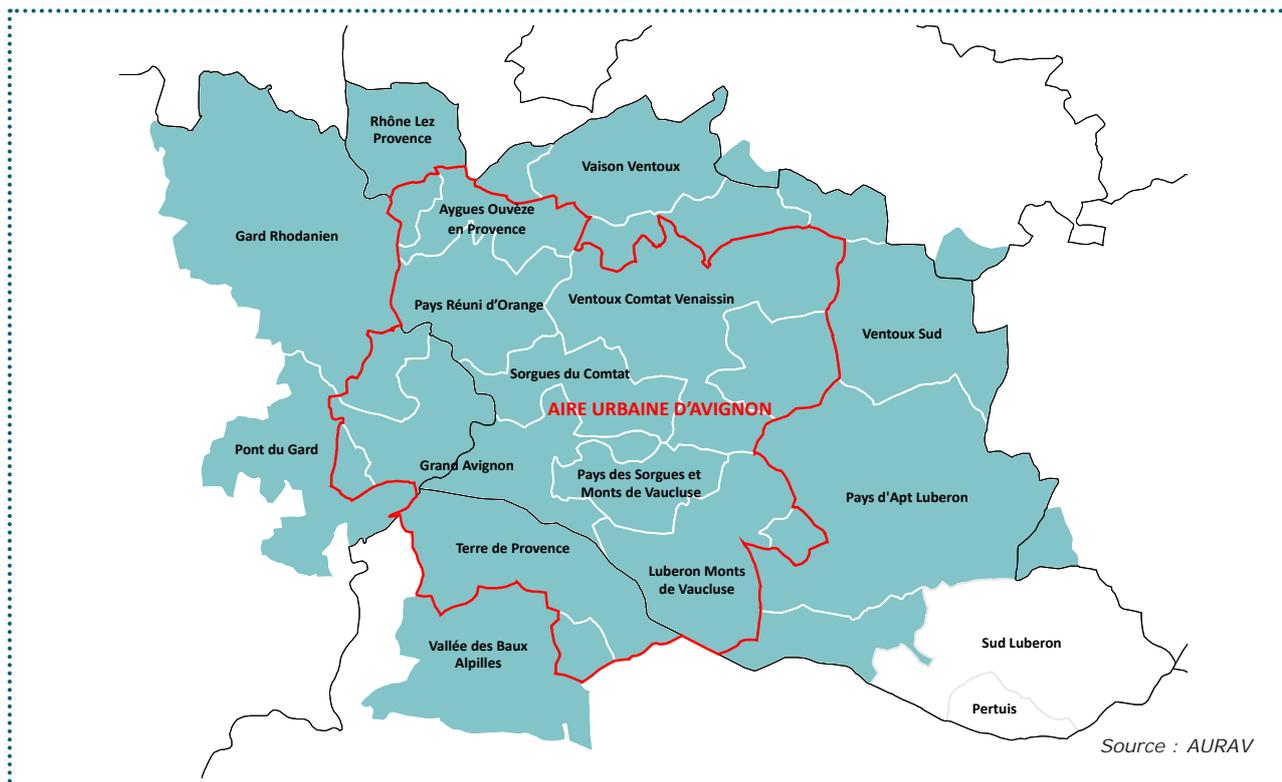
De par son objet partenarial, l'AURAV est un outil de coopération territoriale. Les échelles de grand territoire, qu'il s'agisse de l'aire urbaine d'Avignon ou du Delta rhodanien, sont inscrites au coeur de ses travaux.

L'AURAV a constitué l'outil d'animation de la démarche de coopération engagée par les EPCI de l'aire urbaine d'Avignon à l'initiative du Grand Avignon et des Sorgues du Comtat. L'objectif de cette démarche était de préfigurer le pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon sous la forme d'un pôle métropolitain. En 2021, l'agence a ainsi animé au côté des EPCI des rencontres de Présidents et des

réunions de techniciens afin d'identifier les enjeux dépassant les périmètres des intercommunalités, de définir les objectifs de coopération et de préciser les actions communes à mener en priorité.

L'AURAV a également participé aux démarches d'Inter-SCOT de l'espace rhodanien engagée dans le cadre de la Conférence des SCOT.

Les EPCI du grand bassin de vie d'Avignon





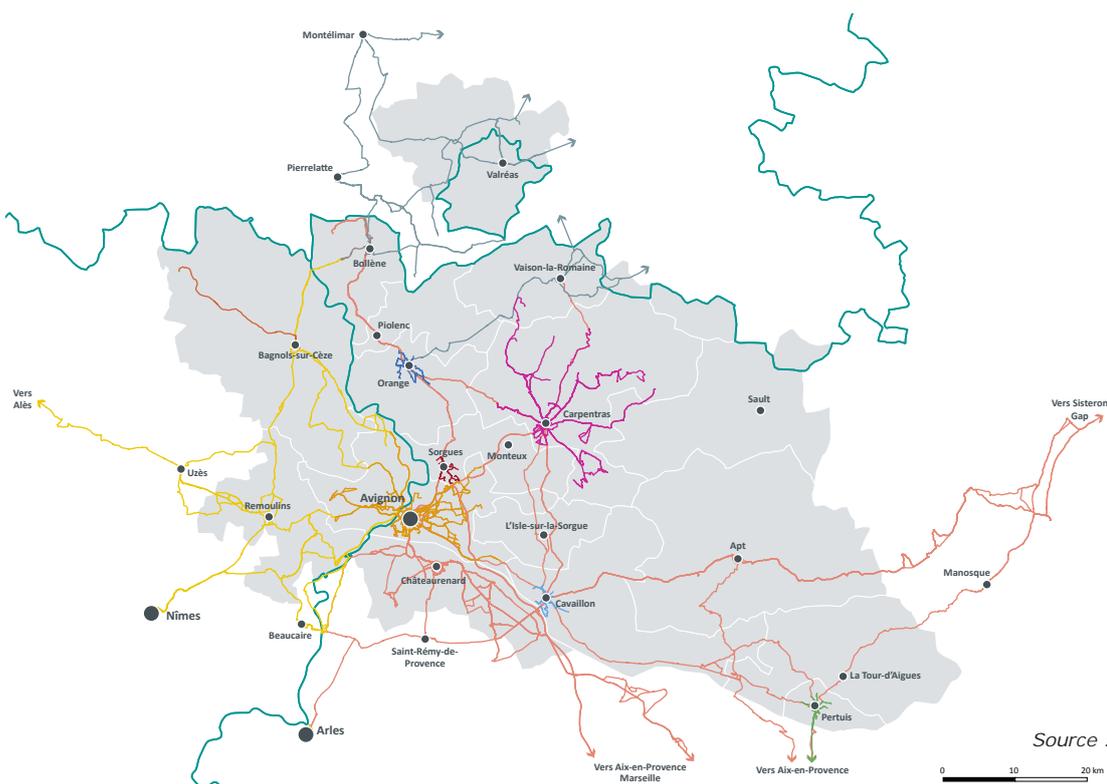
DES PRINCIPES DE COOPÉRATION :

- Porter une vision collective sur les grands axes du développement du Grand bassin de vie d'Avignon ;
- Être en mesure de mener des actions communes en dépassant les périmètres d'EPCI ;
- Mieux positionner le territoire au niveau interrégional ;
- Mettre en place un dispositif de dialogue permanent, une gouvernance visible et réactive ;
- Se doter de l'outil adéquat de coopération.

QUATRE OBJECTIFS

1. Faire converger les politiques de mobilité ;
2. Articuler les orientations de développement et d'aménagement de l'espace (Inter-SCOT) ;
3. Coordonner les politiques de gestion des déchets ;
4. Définir une vision commune de la prévention du risque inondation ;

La bonne échelle pour articuler les réseaux de transports collectifs :



PLANIFICATION ET PROJET DE TERRITOIRE



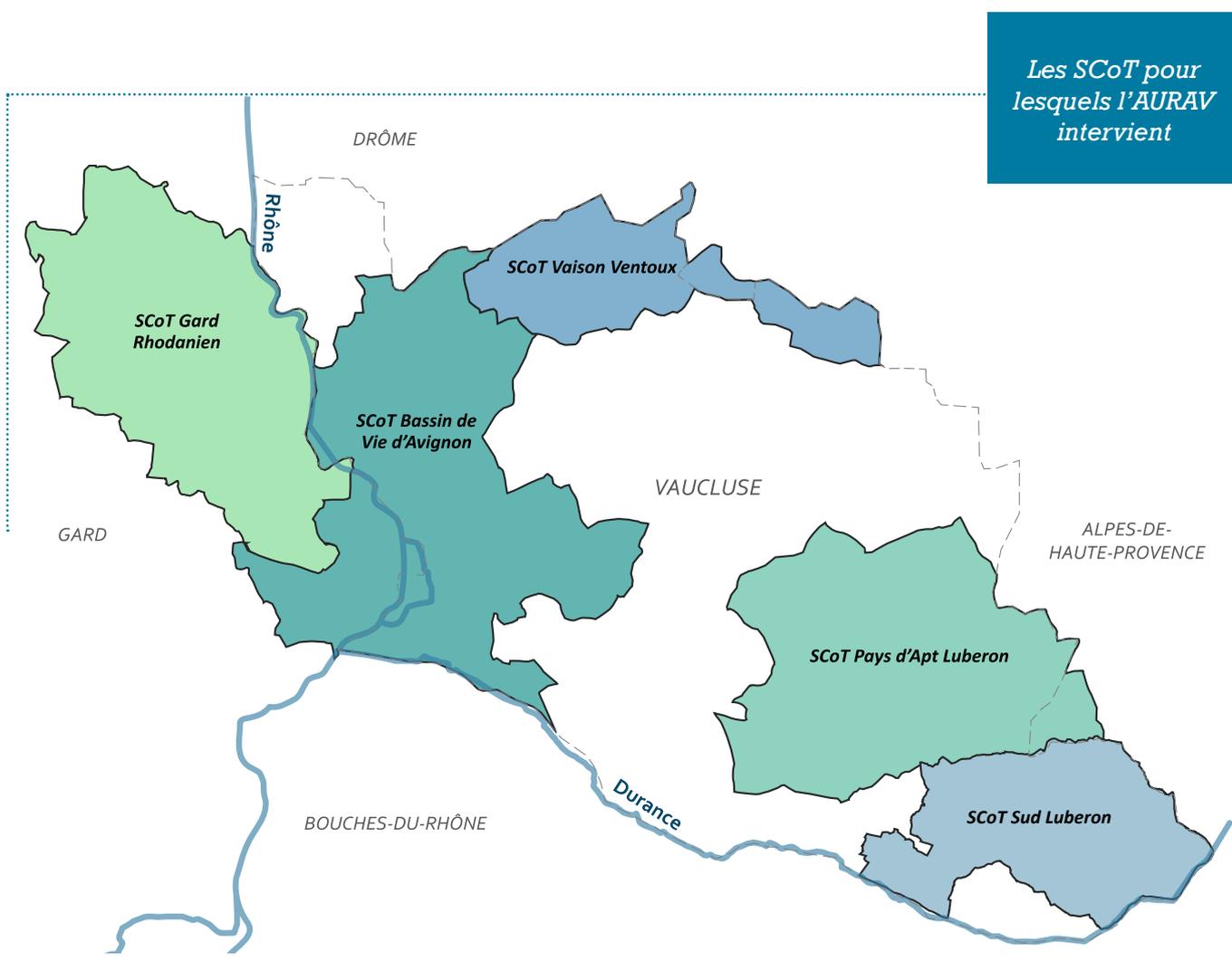
02



L'agence d'urbanisme est un outil partenarial de définition de stratégies territoriales, de projets de territoire, et d'élaboration des documents de planification, dans une optique de développement équilibré et durable des territoires.

LES SCOT : VIVE LA PLANIFICATION TERRITORIALE

L'AURAV appuie les territoires dans la définition de leurs stratégies territoriales. Sa participation à l'élaboration, la mise en oeuvre et l'animation des SCoT constitue une mission permanente.





BASSIN DE VIE D'AVIGNON : REDÉMARRAGE DE LA DÉMARCHE

Référents à l'agence :

Aurore PITEL

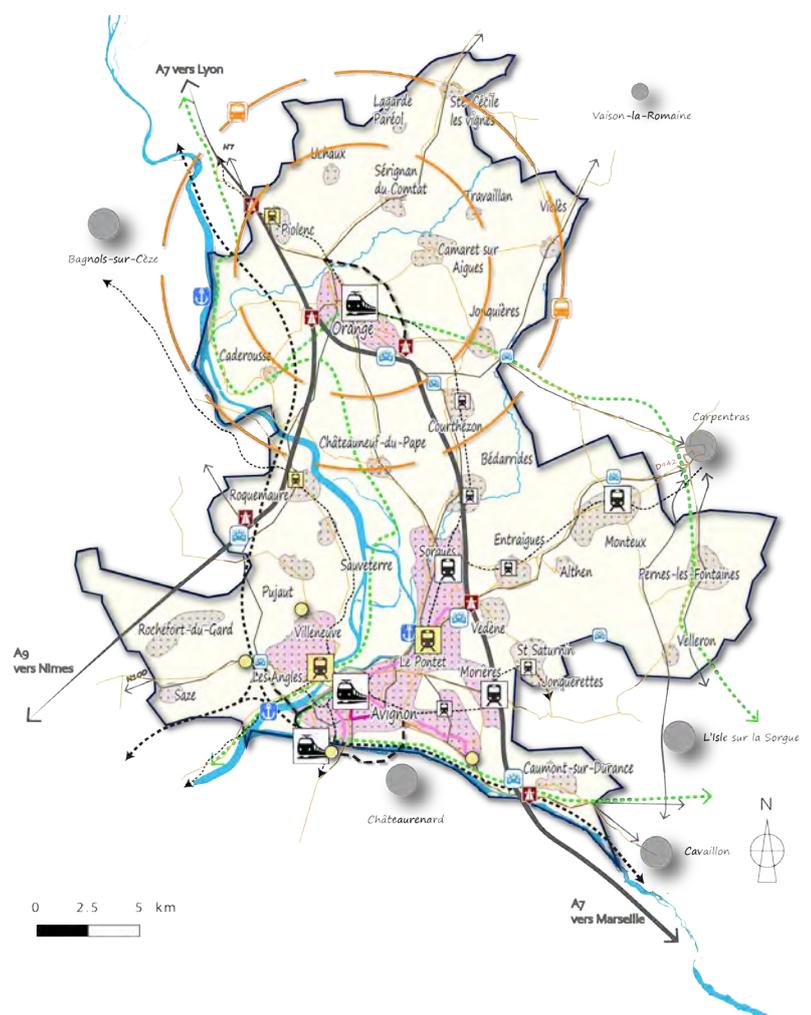
Nicolas POIROT

Au regard des nouvelles dispositions réglementaires, notamment portées par la loi Climat et Résilience, l'AURAV a mené en 2021 un travail de sensibilisation. Les différents échanges et travaux ont permis de projeter le devenir du territoire en conciliant les besoins de développement avec les enjeux de sobriété foncière pour tendre à l'horizon 2050 vers le ZAN. En lien avec les communes, les bases du nouveau projet de SCoT ont ainsi été définies en prenant en compte nouveaux projets et nouveaux objectifs.

L'agence a également poursuivi son rôle d'appui au syndicat mixte dans ses avis et contributions aux documents d'urbanisme.

En parallèle, l'AURAV a participé à la conférence des SCoT ainsi qu'aux travaux engagés par le SRADDET. L'année 2022 permettra de concilier les premiers jalons posés par le SRADDET et la loi Climat et Résilience avec la poursuite de l'élaboration du SCoT modernisé du Bassin de Vie d'Avignon.

Changer la donne en matière de mobilité : un impératif environnemental et social





FINALISATION DU SCOT VAISON VENTOUX

Référente à l'agence :
Aurore PITEL

Le SCoT Vaison Ventoux a été approuvé le 14 avril 2021, à l'unanimité par les élus, devenant ainsi le 1er SCoT compatible avec le SRADDET Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'AURAV accompagne la Communauté de communes Vaison Ventoux depuis 2016 dans la construction de son projet de territoire.

Le début d'année 2021 a été marqué par :

- Un travail avec la commission d'enquête ;
- l'animation de réunions avec les élus et les partenaires sur les modifications à apporter au projet ;
- un amendement du projet du document de SCoT en vue de son approbation.

VAISON-LA-ROMAINE

Conseil communautaire : le SCoT voté à l'unanimité

Le nouveau Schéma de cohérence territoriale arrêté en 2019 a été voté, mercredi 14 avril, par les élus de l'intercommunalité Vaison Ventoux. Il engage le territoire pour les 15 ans à venir.

« Nous sommes arrivés au bout d'une longue histoire », se félicitait ce mercredi soir, Jean-François Périllou, président de l'intercommunalité Vaison Ventoux et maire de Vaison-la-Romaine. L'adoption du projet de Schéma de cohérence territoriale (SCoT) était au menu du conseil communautaire réuni à l'espace culturel de Vaison. Il a été approuvé à l'unanimité des élus.

■ Un plan valable jusqu'en 2035



Source : le Dauphiné

SCOT DU GARD RHODANIEN : EN AVANT LA MISE EN OEUVRE

Référents à l'agence :

Nicolas POIROT

Marlène CREQUER

Laura BERNARD

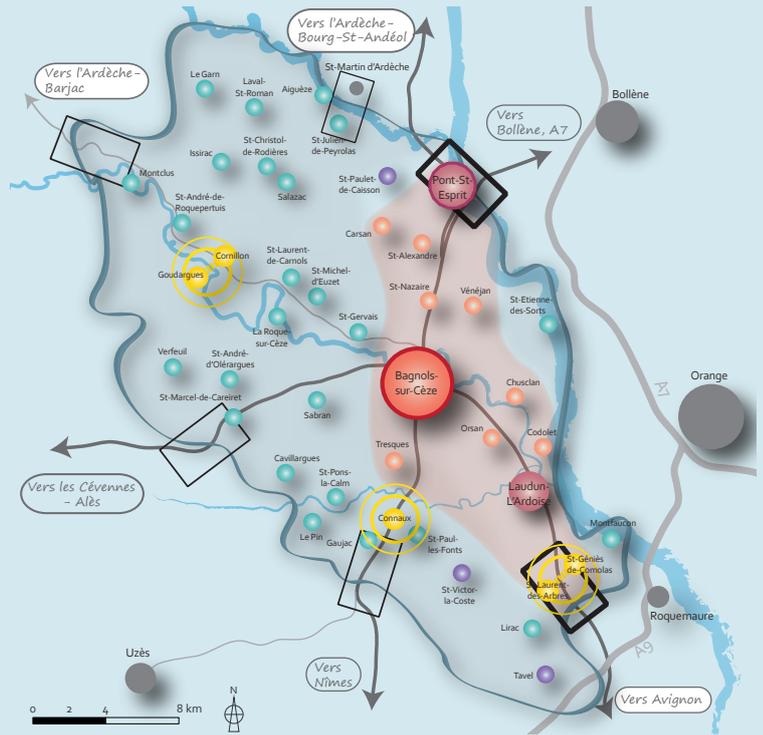
Approuvé le 14 décembre 2020, la démarche de SCOT s'est poursuivie en 2021 par le démarrage de sa phase de mise en œuvre.

L'AURAV a accompagné le Gard Rhodanien sur 2 principaux volets :

- Le suivi de l'évolution des documents d'urbanisme, et notamment l'élaboration ou la révision des PLU ;
- La mise en place d'un suivi du SCOT, à travers un ensemble d'indicateurs pertinents.

L'année 2022 sera consacrée à la poursuite de cette démarche.

L'armature territoriale du SCOT Gard Rhodanien :



BILAN DU SCOT SUD LUBERON & LANCEMENT DE LA RÉVISION

Référentes à l'agence :

Marlène CREQUER

Laura BERNARD

Le SCOT Sud Luberon a été approuvé le 23 novembre 2015 à l'échelle de 21 communes.

L'AURAV appuie la Communauté de communes Sud Luberon dans la révision de son SCOT, lancée en 2021. Elle a en premier lieu dressé le bilan du SCOT actuel et appuyé l'EPCI dans la définition des objectifs du SCOT.

Cette révision devra répondre à plusieurs enjeux :

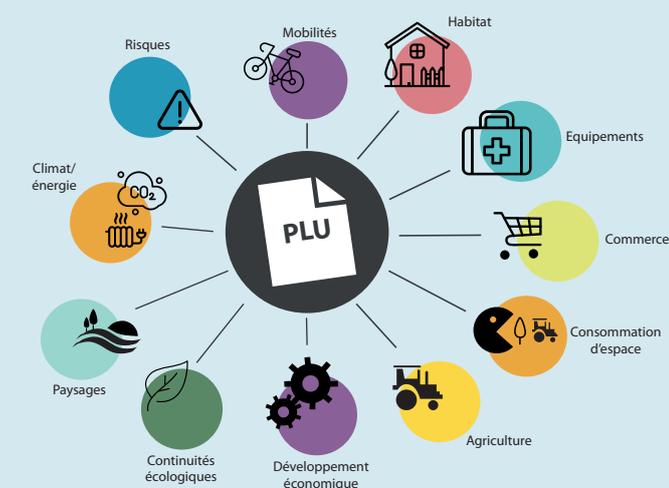
- Définir les nouveaux équilibres territoriaux ;
- Intégrer les nouvelles dynamiques sociodémographiques du territoire ;
- Intégrer les réflexions menées par l'intercommunalité : Schéma de mobilité rurale, PCAET...
- Traduire les évolutions réglementaires récentes issues de la loi Climat & Résilience et traduire l'objectif d'absence d'artificialisation à horizon 2050.



LE RÈGLEMENT AU SERVICE DU PROJET

L'AURAV accompagne au quotidien les territoires dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme.

Un appui de l'AURAV sur l'ensemble des éléments d'un PLU(i)



APPUI AUX DOCUMENTS D'URBANISME

Référents à l'agence :

Aurore PITEL

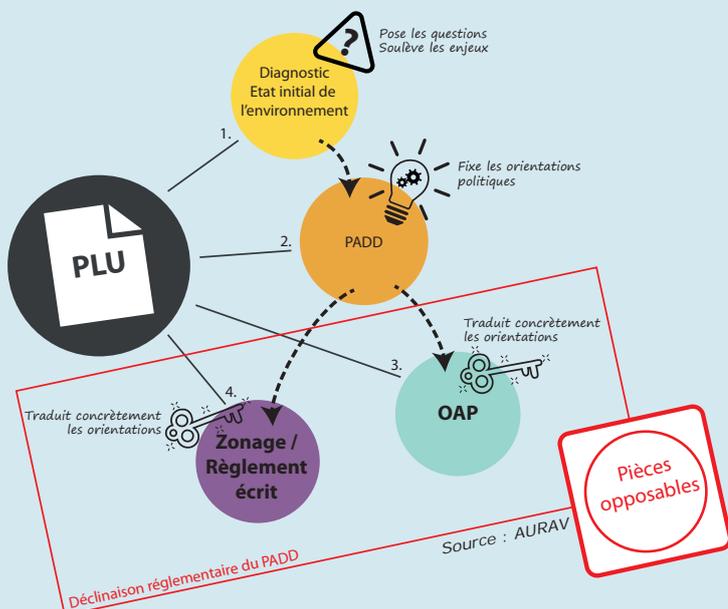
Marlène CREQUER

Nicolas POIROT

L'AURAV intervient dans les démarches d'élaboration, de révision ou de modification des documents d'urbanisme. Les missions de l'agence se déclinent en différentes interventions qui varient en fonction des besoins des communes et EPCI : accompagnement dans la conduite de la procédure, suivi des prestataires, contribution à la définition des projets ou à l'élaboration des documents, déclinaison des documents supra-communaux.

En matière d'urbanisme réglementaire, l'agence capitalise et diffuse les différentes pratiques et expériences (locales et d'ailleurs) : démarches innovantes, modes opératoires, veille juridique, procédures...

Par ailleurs, l'agence sensibilise à travers ses travaux et interventions sur l'opportunité et la faisabilité de lancement des PLUi.



AVIGNON : LE PLU POUR FORMALISER LE PROJET DE VILLE

Référents à l'agence :
Anne-Lise MAICHERAK
Nicolas POIROT

Fruit d'une démarche au long cours, le PLU d'Avignon a été arrêté en décembre 2021, marquant ainsi une étape importante dans la formalisation et la traduction du projet de territoire pour la ville centre.

L'AURAV a constitué l'outil d'appui de la ville à cette élaboration, au côté des bureaux d'études.

L'année 2021 a ainsi vu la collectivité finaliser son projet et associer largement les partenaires institutionnels et la population dans le cadre d'une large concertation avec la population.

L'année 2022 verra la procédure se poursuivre jusqu'à l'approbation du document.



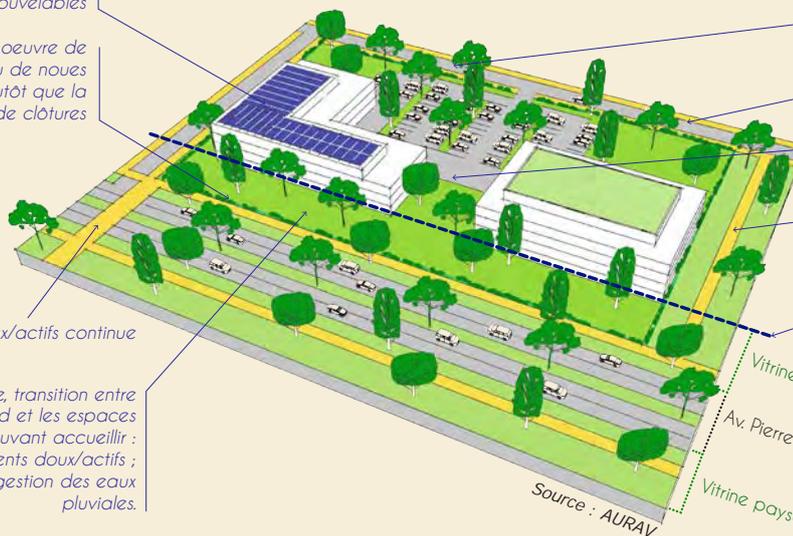
Vers un règlement largement illustré et pédagogique

Privilégier les toitures végétalisées ou l'insertion de dispositifs liés aux énergies renouvelables

Privilégier la mise en œuvre de haies végétalisées ou de noues ou buttes plantées plutôt que la mise en place de clôtures

Trame modes doux/actifs continue

Vitrine paysagère, transition entre l'avenue Pierre Sémard et les espaces urbanisés, pouvant accueillir :
 - des cheminements doux/actifs ;
 - des ouvrages de gestion des eaux pluviales.



Zone de stationnement mutualisée et paysagère implantée à l'arrière des bâtiments

Espaces libérés du stationnement et permettant la création de bâtiments

Perçee visuelle

Perméabilités modes doux/actifs

Bâtiments alignés les uns par rapport aux autres le long de la vitrine paysagère

Vitrine paysagère

Av. Pierre Sémard

Vitrine paysagère

Source : AURAV

ADAPTATION CLIMATIQUE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'agence d'urbanisme est pleinement mobilisée sur les enjeux énergétiques et d'adaptation climatique en investissant particulièrement les leviers de l'urbanisme, de l'habitat et des déplacements.

DÉVELOPPER LES PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS DE L'ÉNERGIE

Référente à l'agence :

Laura BERNARD

La transition énergétique des territoires exige de rassembler et de faire converger l'ensemble des compétences des acteurs de l'aménagement du territoire avec ceux de l'énergie tels qu'Enedis, GRDF, le Syndicat d'Électrification du Vaucluse, l'ADEME, ALTE...

Afin de mieux intégrer cette question dans les politiques territoriales, l'AURAV joue un rôle d'assembler de ses expertises.

L'année 2021 a vu le renouvellement de la convention triennale entre l'AURAV et GRDF, signée lors de son Conseil d'administration de décembre.



APPUI AUX PLANS CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAUX

Référentes à l'agence :

Laura BERNARD

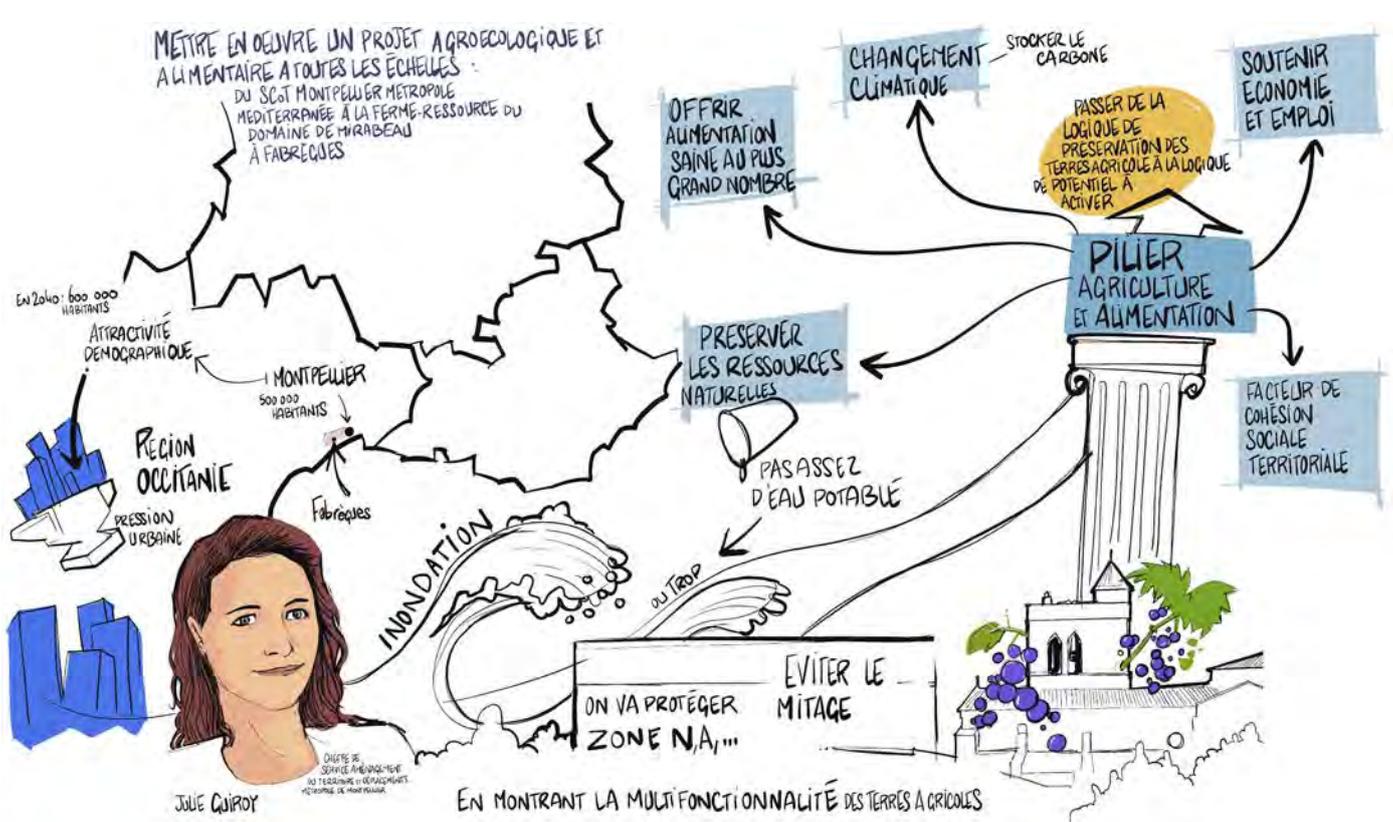
Zoé LE DEVEDEC

La Communauté de communes Rhône Lez Provence s'est engagée dans une démarche de transition énergétique via l'élaboration de son PCAET, qui a été lancé officiellement le 20 Janvier 2022.

L'AURAV accompagne l'intercommunalité dans la réalisation de son diagnostic.

Ainsi, l'année 2021 a été consacrée au démarrage de la démarche, et a permis d'associer et de rencontrer les différents acteurs indispensables à la construction de ce projet.

L'AURAV accompagne également le Grand Avignon dans l'élaboration de son PCAET.



Source : Yann Chapuis

LA PLANIFICATION AU SERVICE DES POLITIQUES ALIMENTAIRES LOCALES

Référentes à l'agence :

Marlène CREQUER

Auriane BROUSSE

En décembre 2021, l'AURAV a co-animé avec la DREAL PACA et l'AUPA (l'Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix) un webinaire autour du thème de la « planification alimentaire ».

Cet échange a permis de mettre en avant les relations fortes entre politiques d'urbanisme, agriculture et alimentation.

Réunissant plus de 80 participants, il a laissé une large place aux témoignages d'élus et techniciens, de la Région Sud et d'ailleurs, impliqués dans des projets à la croisée des politiques alimentaires et de planification : la commune d'Albi, le Val de Durance et la plaine du Verdon, la Métropole de Montpellier et le Conseil Départemental de la Loire.

La DRAAF PACA, la Région Sud et les Chambres d'agriculture ont également contribué à cet événement.



Source : Gillet V - VPA

VERS DES TERRITOIRES SOBRES EN MATIÈRE DE FONCIER

L'AURAV constitue un outil de mise en oeuvre des objectifs de sobriété foncière dans les politiques d'urbanisme, qui s'appréhendent de façon globale, tant dans les documents de planification que dans les projets d'aménagement.

POUR UN URBANISME SOBRE EN FONCIER

Référents à l'agence :

Aurore PITEL

Nicolas POIROT

S'inscrivant dans le cadre d'une démarche initiée par l'État, les quatre agences d'urbanisme de la Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur ont contribué à la mise en place du collectif régional sur la sobriété foncière et co-animé plusieurs webinaires sur la question.

Rassemblant différents partenaires régionaux, cette démarche vise à appuyer au mieux les territoires et les acteurs de l'aménagement dans la mise en œuvre d'une plus grande sobriété foncière.

Ces échanges ont donné lieu à la rédaction d'une feuille de route partagée sur les actions à mettre en œuvre d'ici à 2024 suivant trois ambitions :

- **Ambition 1** : sensibiliser et révéler la responsabilité collective « La sobriété foncière est l'affaire de tous ! » ;
- **Ambition 2** : penser la sobriété à toutes les échelles et fluidifier le chaînage de l'aménagement « la sobriété foncière se décline partout » ;
- **Ambition 3** : accompagner les territoires dans un urbanisme renouvelé et vertueux.



CONTRIBUER AUX POLITIQUES FONCIÈRES ET DE L'HABITAT

L'AURAV intervient dans la définition des politiques de l'habitat, notamment afin de mieux les articuler à l'échelle du Bassin de Vie d'Avignon.

POURSUITE DE L'APPUI AU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DES SORGUES DU COMTAT

Référentes à l'agence :

Mélissa CHAZERAND

Lisa YAHY

L'AURAV poursuit l'accompagnement des Sorgues du Comtat dans l'élaboration de leur PLH, en particulier en réalisant le diagnostic. L'AURAV poursuivra son appui en 2022 pour une finalisation du PLH.



« La crise sanitaire a renforcé le départ des ménages des grandes villes et métropoles pour s'installer dans les villes-campagnes. Les ménages sont attirés par le cadre de vie plus apaisé, et sont prêts à s'éloigner de leur emploi. Mais nous ne voulons pas devenir des villes-dortoirs, et il est donc impératif de bien articuler habitat, emploi et mobilité ».



« Nous sommes parvenues à inverser la tendance en termes de progression des résidences secondaires. Nous avons fait le choix d'effectuer d'importants investissements pour réaliser des équipements publics, acquérir des logements et ainsi renouveler l'image du village pour qu'il réponde mieux aux besoins des résidents permanents. »

« Le déficit d'équipements, notamment médico-social, et plus particulièrement dans les communes de l'Est, pose la question de l'accès à la santé. Nous avons ainsi déployé une offre médicale qui a permis de développer l'attractivité commerciale. »



Paroles d'élus, lors des ateliers géographiques du PLH du Pays d'Apt Luberon

ÉLABORATION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DU PAYS D'APT LUBERON

Référents à l'agence :

Lisa YAHY

Nicolas Poirot

L'AURAV poursuit l'accompagnement de la Communauté de Communes du Pays d'Apt-Luberon dans la co-construction de son premier PLH.

L'année 2021 a été consacrée à la finalisation du diagnostic, à la définition des orientations stratégiques et aux travaux d'estimation des besoins en

logement et de potentiels fonciers. La démarche partenariale, mise en place depuis le lancement de l'élaboration du PLH, a permis une large concertation avec les élus et partenaires de l'habitat tout au long de la procédure.

L'AURAV poursuivra en 2022 son appui.





ÉLABORATION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT VAISON VENTOUX

Référentes à l'agence :

Lisa YAHY

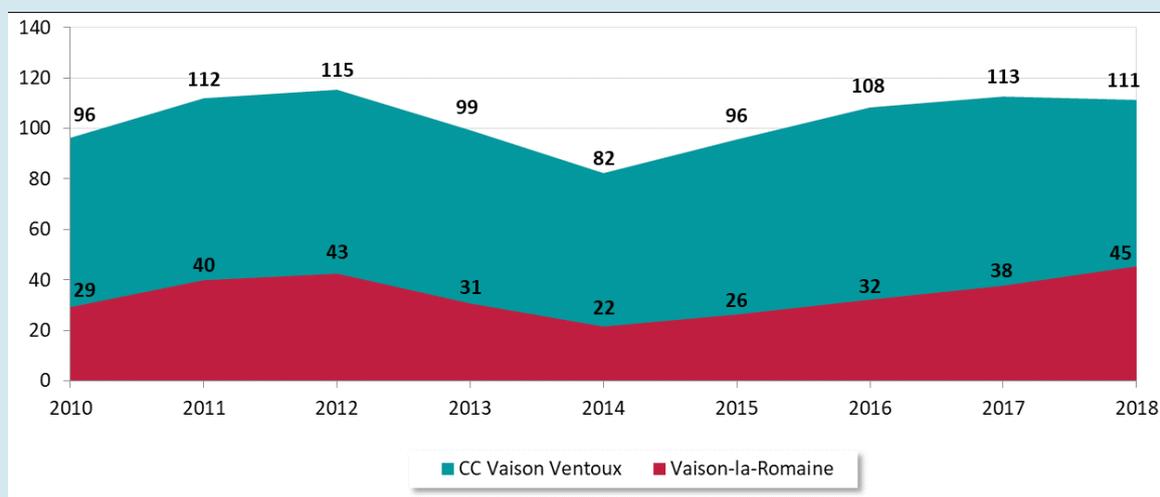
Aurore PITEL

ZOE LE DÉVÉDEC

À travers l'élaboration du PLH, Vaison Ventoux s'est engagée dans une démarche volontaire visant à définir une stratégie intercommunale en matière d'habitat. L'AURAV a accompagné l'intercommunalité

dans l'animation de cette démarche partenariale, à travers une série d'ateliers géographiques.

Évolution de la construction neuve de logements (y.c. résidences) entre 2010 et 2018

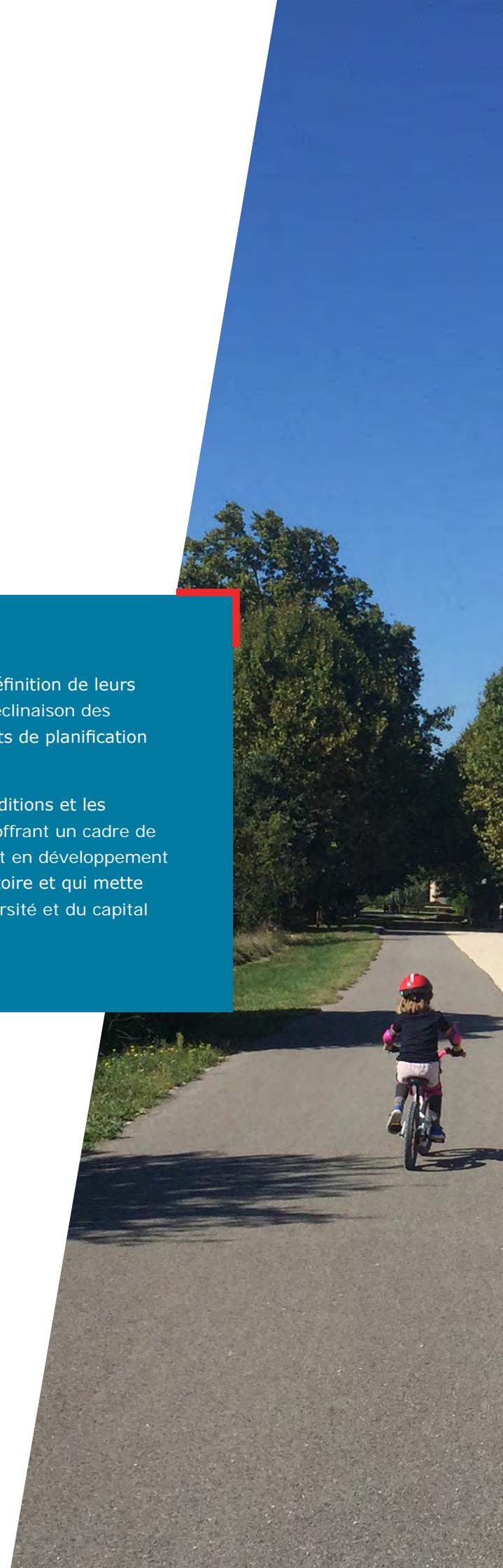


Traitements AURAV, d'après Sit@del2, moyenne triennale glissante - logements autorisés en date réelle, données arrêtées fin juin 2020

03

L'agence appuie ses membres dans la définition de leurs projets d'aménagement et facilite la déclinaison des stratégies territoriales et des documents de planification dans ces derniers.

Ses missions consistent notamment à définir les conditions et les principes d'un urbanisme durable, sobre en foncier, offrant un cadre de vie de qualité, répondant aux besoins en logement et en développement économique, adapté aux spécificités de chaque territoire et qui mette en oeuvre les principes de préservation de la biodiversité et du capital agricole et naturel.



ÉTUDES URBAINES ET AMÉNAGEMENT



CONCEPTION ET AMÉNAGEMENT URBAINS

L'AURAV accompagne ses membres dans leurs projets d'aménagement, notamment dans la définition des orientations urbaines et éléments de programmation qui constituent des cadres de référence aux porteurs de projet et aux opérateurs.

« Les espaces publics, décors de vie quotidiens, sont les lieux où les hommes se reconnaissent semblables et échangent un peu de leur existence. »



Pierre Sansot - Jardins publics,
Éditions Payot et Rivages, 1993



APPUI À LA DÉFINITION DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Référentes à l'agence :

Chloé NOËL

Malwine TRESVAUX DU FRAVAL

Anne-Lise MAICHERAK

Auriane BROUSSE

L'AURAV appuie ses membres dans la définition de leurs projets d'aménagement. L'agence peut jouer un rôle d'animateur et d'assembler des acteurs intervenants à chaque étape de la conception du projet. Elle intervient dans l'expression des besoins, la définition d'orientations urbaines et d'éléments de pré-programmation, l'identification des leviers d'actions et la mise en place de dispositifs partenariaux. Elle favorise la mise en oeuvre de la transition énergétique et écologique, d'adaptation climatique, de mobilité durable, de bien-être et de santé des habitants, et plus généralement de modes d'habiter.

En 2021, elle a notamment accompagné les communes de Villeneuve lez Avignon, Avignon, Caumont-sur-Durance, Jonquerettes, Entraigues-sur-la-Sorgue et Sauveterre dans leurs projets stratégiques.

Par ailleurs, en lien avec l'ARBE, elle participe au jury des démarches Parc+ et Territoire Engagé pour la Nature (TEN).

Des ateliers de travail entre élus pour co-construire le devenir de la place du village



Vers une mixité des typologies d'habitat individuel



Des propositions d'aménagements transitoires pour tester des solutions avant leur mise en oeuvre définitive

Aujourd'hui



Court terme : aménagements transitoires



Long terme : aménagements définitifs



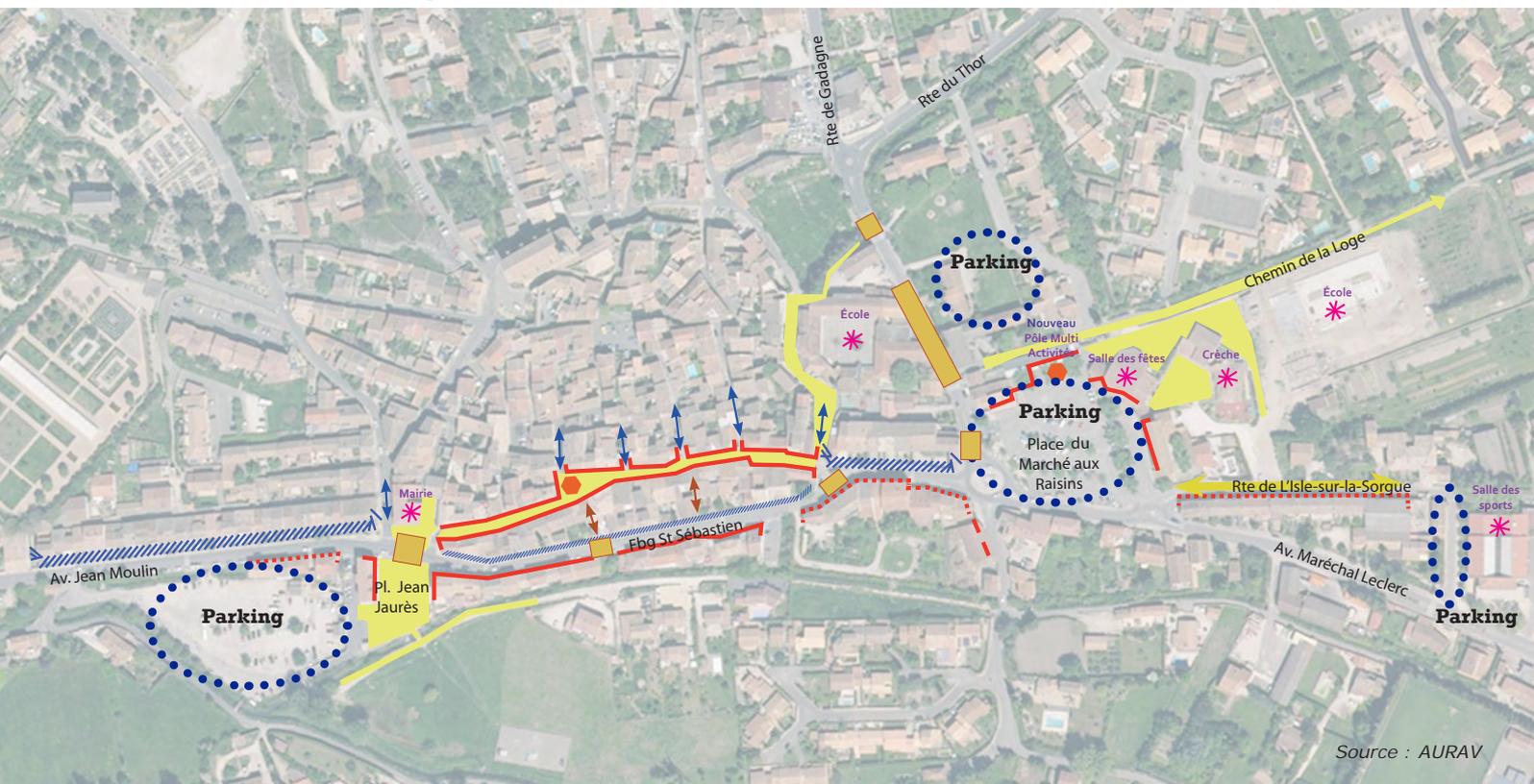
Source : AURAV

Des propositions en matière de mobilités durables, de sobriété foncière, de nature en ville et de mixité des typologies bâties pour un nouveau quartier qui s'insère à son environnement



Source : AURAV

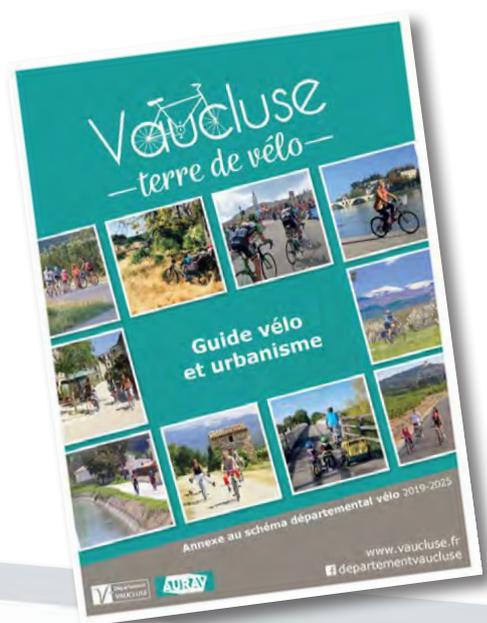
Planifier les aménagements à l'échelle du centre-ville



Source : AURAV

PROMOUVOIR LES MOBILITÉS DURABLES

L'AURAV investit l'ensemble des leviers (urbanisme, transports, modes de vie...) qui permettent aux territoires d'expérimenter et de mettre en oeuvre des politiques de mobilités durables.



MISE EN OEUVRE DU SCHEMA DÉPARTEMENTAL VÉLO

Référentes à l'agence :

Anne-Lise MAICHERAK

Auriane BROUSSE

Le schéma départemental vélo en Vaucluse a été approuvé par l'assemblée départementale le 5 juillet 2019.

L'agence d'urbanisme accompagne le Département dans l'animation de journées d'information et de sensibilisation, à destination des collectivités territoriales, afin de faciliter la mise en oeuvre de ce schéma dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement.

Le contenu et les échanges de la première journée ont permis d'élaborer un guide pédagogique et illustré à destination des collectivités.



DÉFINITION D'UN SCHÉMA POUR LES MODES ACTIFS SUR LE PAYS DES SORGUES MONTS DE VAUCLUSE

Référentes à l'agence :

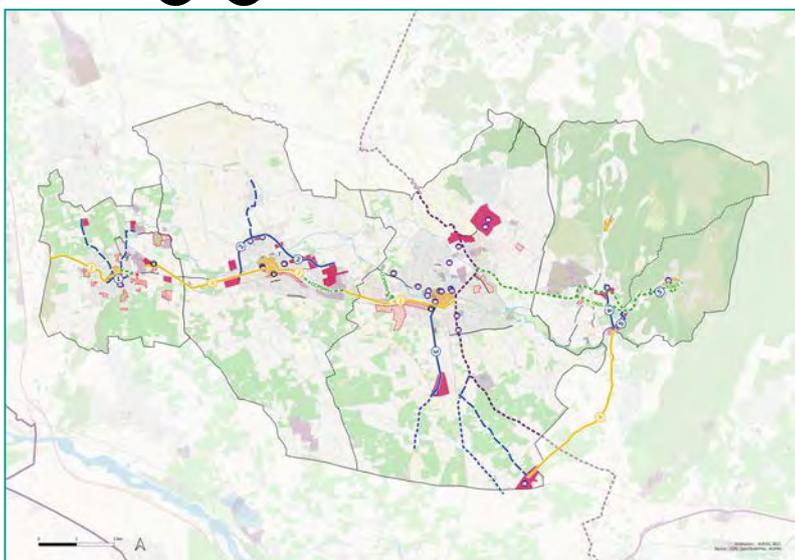
Chloé Noël

Anne-Lise MAICHERAK

Dans le cadre de sa prise de compétence mobilité en 2021, la Communauté de Communes a sollicité l'appui de l'AURAV dans la réalisation de son schéma d'aménagement des modes actifs. Les objectifs de ce schéma sont de définir un maillage structurant d'itinéraires, qui répondra à un usage quotidien, et de faciliter les déplacements à vélo et à pied au sein du territoire, mais également en lien avec les territoires voisins.

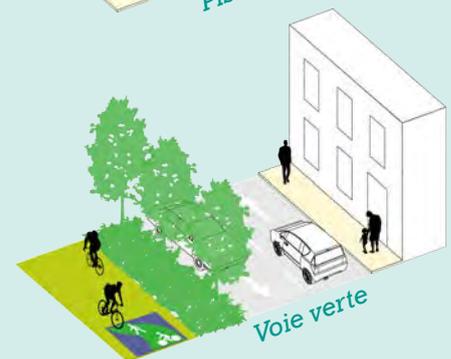
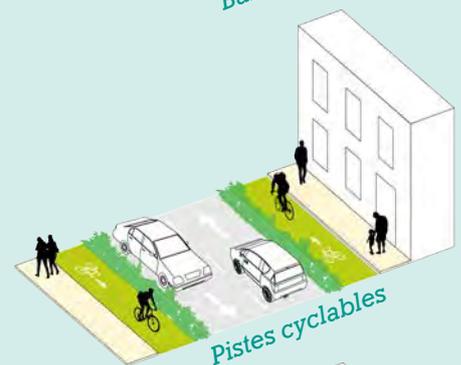
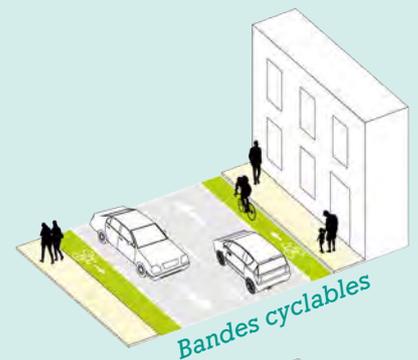
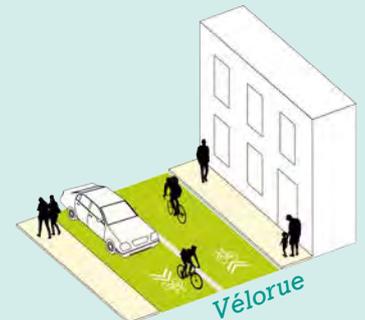
Le travail de concertation mené avec les élus de chaque commune en 2021 a permis de retenir 10 itinéraires, d'envergures intercommunale (recherchant la connexion entre les communes du territoire) et communale (répondant à des enjeux de desserte locale). Ils feront l'objet de propositions d'aménagement ciblées dans le courant de l'année 2022.

À l'année, se déplacer en vélo coûte 30 fois moins cher qu'en voiture. Il est temps de développer ce mode de déplacement économe et durable !



Définition de 10 itinéraires stratégiques

Sensibiliser à des aménagements qualitatifs pour les modes actifs



OPTIMISATION DU STATIONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU COVOITURAGE

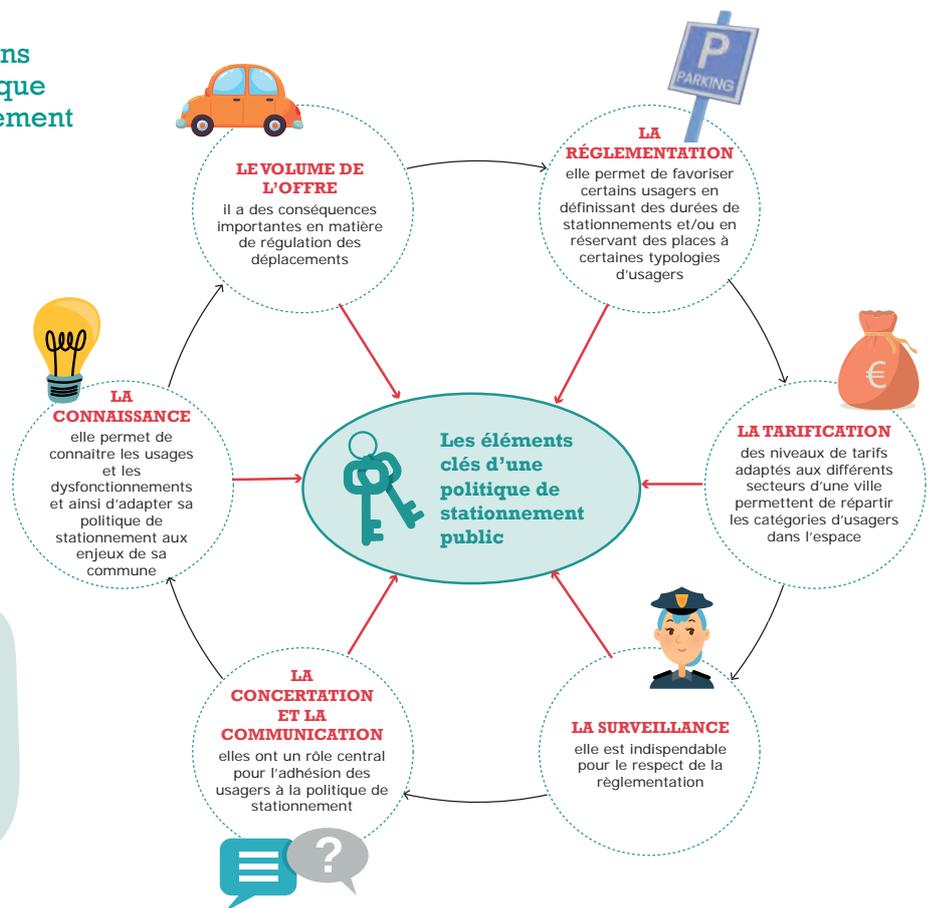
Référentes à l'agence :
Marlène CREQUER
Anne-Lise MAICHERAK

Le Plan de Déplacements Urbains du Grand Avignon joue sur un ensemble de leviers pour favoriser une offre de mobilités durables. Dans la continuité de ses travaux sur l'optimisation du stationnement, l'AURAV a réalisé deux publications sur :

- les solutions en matière de gestion du stationnement ;
- la définition d'un schéma de développement du covoiturage.



Les 6 maillons d'une politique de stationnement réussie :



1 place de stationnement gratuite accueille 1 ou 2 voitures par jour. Une place bleue ou payante en accueille 4 à 8 : la réglementation permet d'optimiser le stationnement.



Les 3 types d'aires de co-voiturage à développer sur le Grand Avignon

Aire de grands trajets



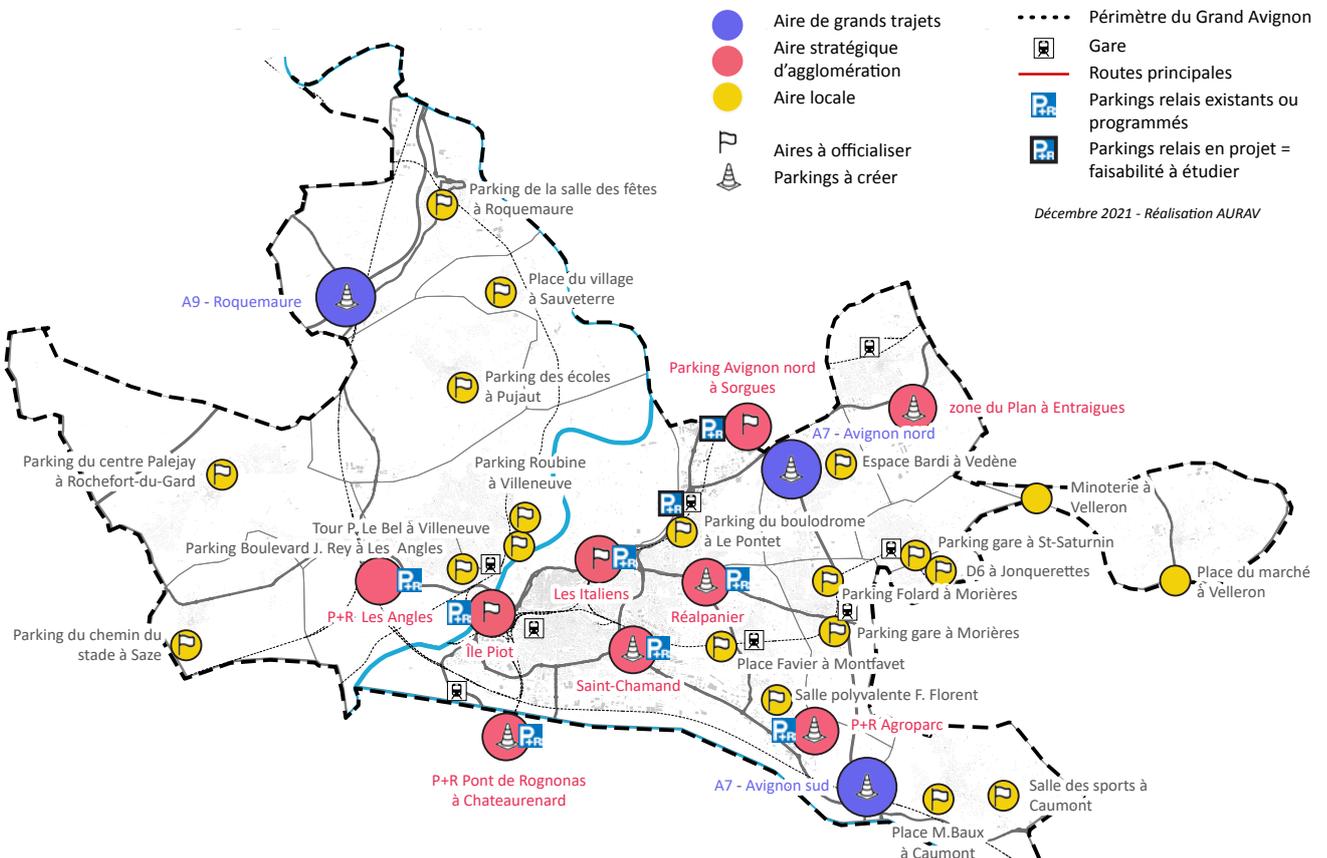
Aire stratégique d'agglomération



Aire locale



Vers un maillage des aires de co-voiturage à l'échelle du Grand-Avignon :



Sources : AURAV

NATURE EN VILLE ET BIODIVERSITÉ

L'AURAV intervient sur les enjeux de développement de la nature en ville et de renaturation de certains espaces artificialisés, notamment dans une optique d'adaptation des villes au changement climatique et de sobriété foncière.

FAVORISER LES CONDITIONS D'UN URBANISME VÉGÉTAL

Référentes à l'agence :

Auriane BROUSSE

Chloé Noël

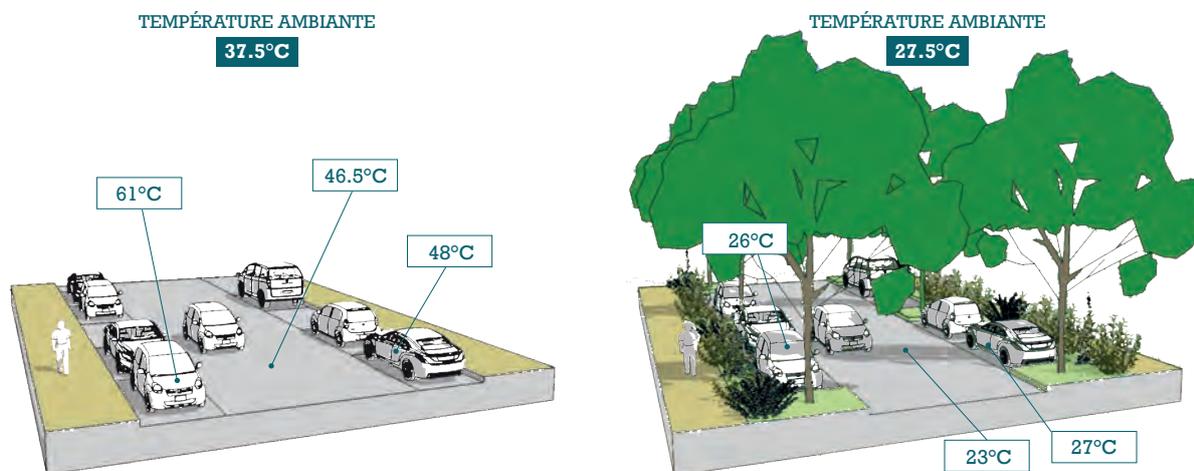
Anne-Lise MAICHERAK

Il n'est plus à démontrer le rôle bienfaiteur des végétaux et de l'arbre dans l'apaisement de l'espace public,

l'amélioration du cadre de vie urbain et la lutte contre les îlots de chaleur.

L'AURAV accompagne les territoires dans la prise en compte de ces enjeux au sein des politiques urbaines et des projets d'aménagement, notamment sur la végétalisation des cours d'école.

Températures dans deux rues aménagées différemment au même moment de la journée



10°C d'écart dans la température ambiante entre une rue minérale et une rue arborée

23°C d'écart entre un même sol au soleil et à l'ombre d'un arbre

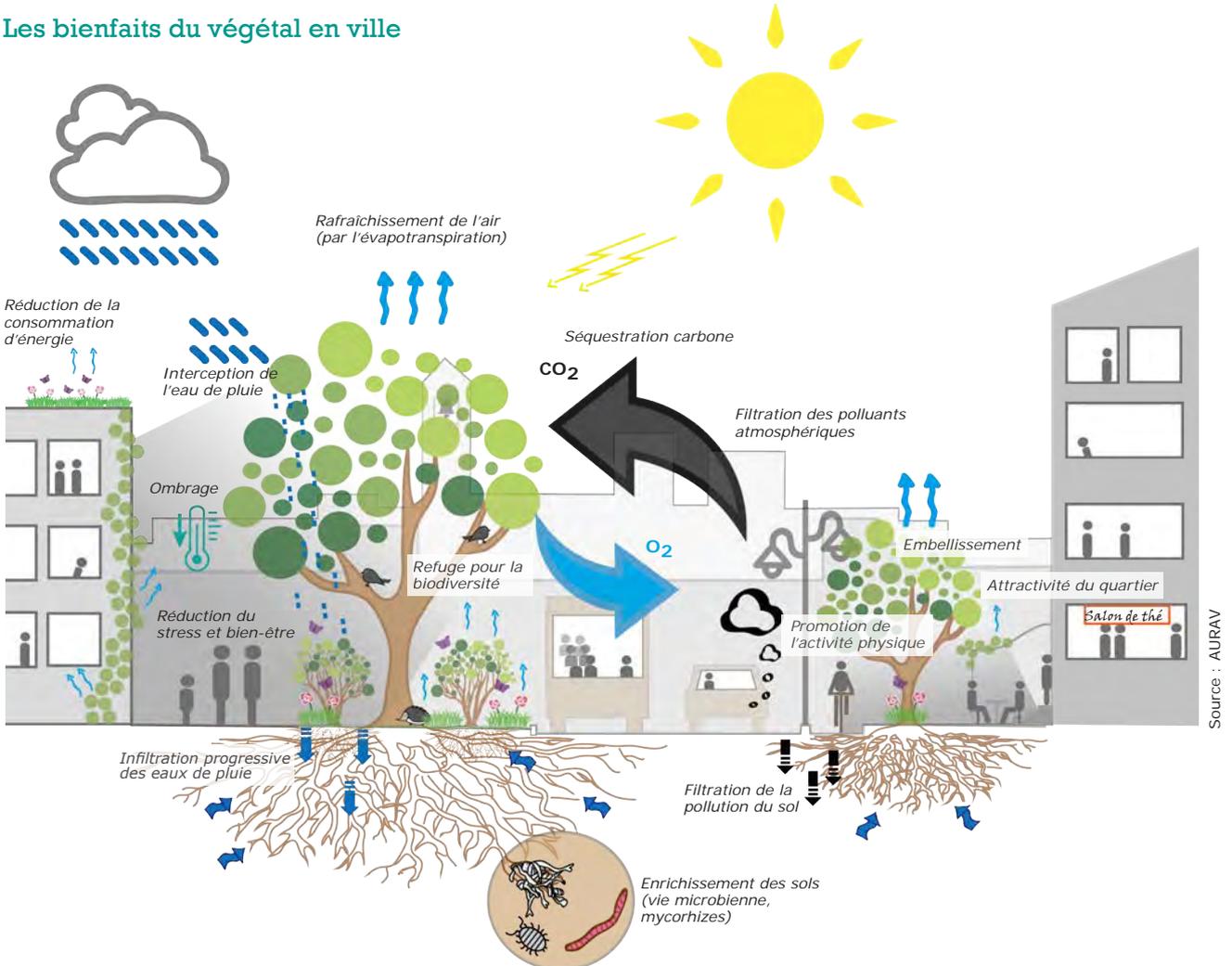
35°C d'écart entre une carrosserie de voiture au soleil et à l'ombre d'un arbre

Réalisation : AURAV

Les solutions de végétalisation



Les bienfaits du végétal en ville



CONNAISSANCE ET FABRIQUE DES TERRITOIRES



04

L'agence est un outil de prospective et de connaissance des dynamiques territoriales, des évolutions socio-économiques et des modes de vie. Ses travaux concernent autant les échelles régionales qu'infra-communales.

La mission d'observation constitue un socle des activités partenariales et mutualisées de l'agence, qui a pour vocation l'animation d'observatoires permanents et la réalisation d'analyses ciblées dans une optique d'aide à la décision. Dans ce cadre, l'agence fabrique, collecte, capitalise, traite et mutualise les données.

CONNAÎTRE LES TERRITOIRES POUR MIEUX AGIR

L'AURAV constitue un outil de connaissance des territoires, des modes de vie et des évolutions socio-économiques, dans une optique d'aide à la décision.

CAHIERS DU COMMERCE : CONNAÎTRE LES ÉQUIPEMENTS COMMERCIAUX

Référents à l'agence :

Laure BIGOURDAN

Anne-Lise BENARD

Yohann LE POSTOLLEC

L'AURAV a lancé en 2021 une série de publications, dédiées au commerce, aspirant à donner une vision d'ensemble de l'offre et de la dynamique commerciale dans le Vaucluse et le Gard Rhodanien. Deux premiers volets ont été publiés : le premier était consacré aux projets commerciaux déposés en Commissions Départementales d'Aménagement Commercial (CDAC) depuis 2016 tandis que le deuxième est venu caractériser les grands commerces de plus de 300m² et les zones commerciales du territoire.

Un troisième volet, prévu pour 2022, sera consacré aux commerces de proximité, notamment dans les centres-villes.

Une densité de 490 m² de surfaces commerciales pour 1000 habitants soit 2 fois plus que la moyenne française !



OBSERVATOIRE DE LA VACANCE RÉSIDENTIELLE DU VAUCLUSE ET DU GARD RHODANIEN

Référentes à l'agence :

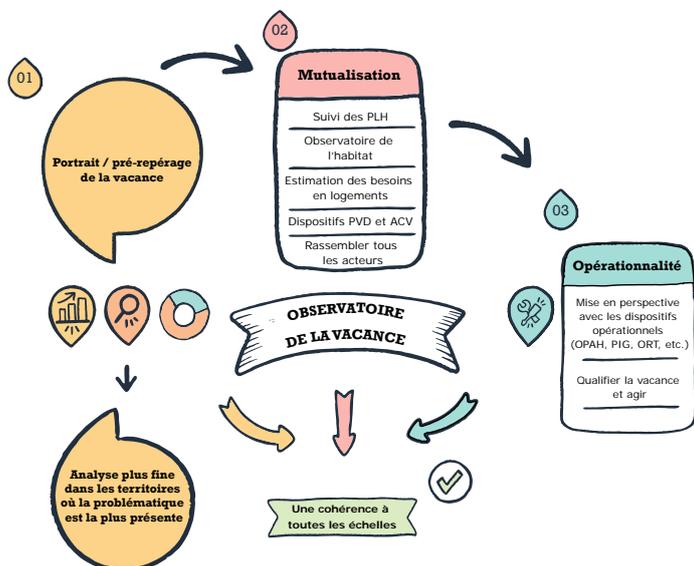
Mélissa CHAZERAND

Lisa YAHY

Anne-Lise BENARD

L'Observatoire de la vacance résidentielle en Vaucluse et dans le Gard Rhodanien a été lancé en 2021. Celui-ci est animé par l'AURAV et construit en partenariat (État, Département de Vaucluse, Grand Avignon, Cerema). Il a pour ambition d'apporter une meilleure connaissance, quantitative et qualitative, de la vacance dans le parc privé de logements. Cet outil, qui s'appuie sur la nouvelle base de données LOVAC issue des fichiers fonciers, permettra de repérer des poches de vacances dans les communes les plus importantes.

Les ambitions de l'observatoire de la vacance :



33 120 logements privés vacants sur le Vaucluse, soit 11,5% du parc privé (d'après LOVAC), et 12 400 logements privés durablement vacants, soit 4% du parc privé



38 entretiens réalisés
auprès des 39
commerçants du centre-
ville, 410 questionnaires
habitants exploités.

REVITALISATION COMMERCIALE DU CENTRE-VILLE DU THOR ?

Référents à l'agence :

Laure BIGOURDAN

Yohann LE POSTOLLEC

Anne-Lise BENARD

La communauté de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse et la commune du Thor ont engagé une démarche de redynamisation de son centre-ville qui s'appuie notamment sur la requalification des espaces publics et la revitalisation commerciale. Dans ce cadre, l'AURAV a réalisé un diagnostic commercial sur les forces et faiblesses du centre-ville du Thor. Celui-ci s'est majoritairement appuyé sur des enquêtes et entretiens menés auprès des commerçants, habitants et propriétaires de locaux commerciaux vacants. Sur cette base et à travers des réunions publiques, un plan d'actions a pu être défini.

CONSTRUIRE UNE NOUVELLE STRATÉGIE TOURISTIQUE POUR AVIGNON

Référentes à l'agence :

Anne-Lise BENARD

Zoé LE DÉVÉDEC

La crise sanitaire et les enjeux de plus en plus intenses de préservation de l'environnement ont amené la ville d'Avignon à se lancer dans une démarche de réflexion collective sur le tourisme avignonnais de demain.

L'AURAV a accompagné la Ville d'Avignon dans l'animation et la production de cette stratégie, à travers notamment trois ateliers participatifs qui ont regroupé les acteurs du tourisme institutionnels et privés (hôtel, restaurant, prestataires d'activités...). Ces ateliers ont permis d'élaborer des propositions d'actions

visant à repenser le tourisme de demain. Ils ont constitué le matériau de réalisation de la nouvelle stratégie touristique de la ville d'Avignon basée sur le développement durable, l'hospitalité et l'expérience locale.

Atelier «Vers un tourisme durable et écoresponsable» du 22 novembre 2021



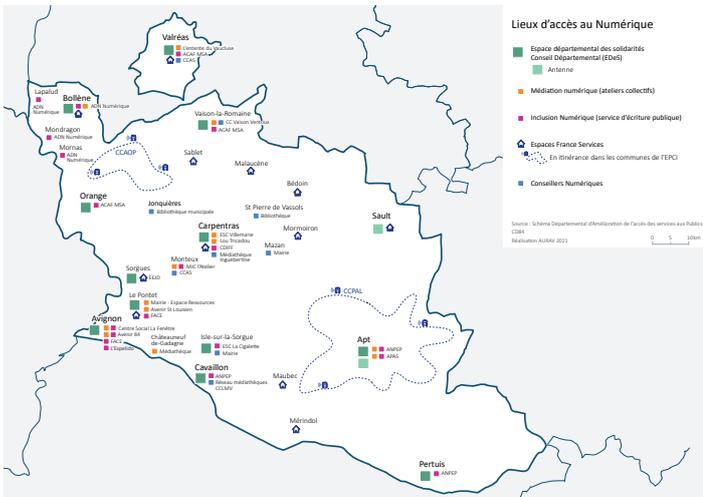
SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AUX PUBLICS

Référente à l'agence :

Laure BIGOURDAN

Depuis 2017, l'AURAV accompagne le Département de Vaucluse et l'État dans l'élaboration de ce Schéma. Établi pour une durée de 6 ans, il vise à qualifier et à renforcer l'offre de services jugés essentiels par la population et à développer les coopérations et mutualisations des services, ceci afin d'assurer un égal accès aux services aux habitants.

Dans ce cadre, l'AURAV intervient dans la production d'éléments de connaissance sur les équipements et services présents dans les territoires de Vaucluse ainsi que sur la mise en place d'indicateurs de suivi. En 2021, l'agence a accompagné le Département dans la réalisation du bilan à mi-parcours du Schéma avec notamment la production d'éléments cartographiques et statistiques.



SUIVI DES SITES DE PROJETS D'HABITAT ET PRÉFIGURATION DE STRATÉGIES FONCIÈRES

Référents à l'agence :

Lisa YAHY

Mélissa CHAZERAND

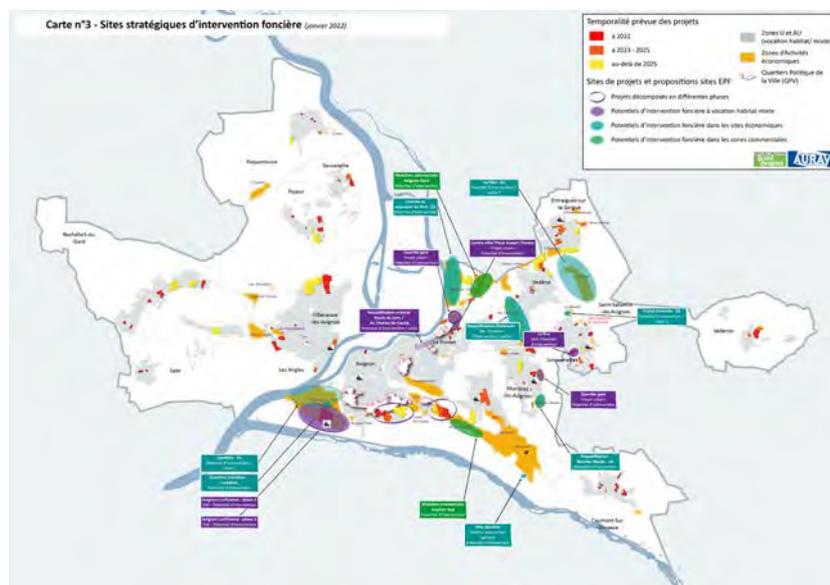
Yohann LE POSTOLLEC

Anne-Lise BENARD

(fonciers, réglementaires et opérationnels) à mobiliser.

Ce travail s'inscrit dans la mission permanente d'observation et d'analyse des dynamiques foncières de l'AURAV.

L'AURAV poursuit l'accompagnement de la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange, du Grand Avignon, de la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat, de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon et de la Communauté de Communes Vaison Ventoux dans l'élaboration ou le suivi du volet foncier des PLH. Celui-ci est une composante essentielle des futurs Observatoires de l'habitat et du foncier mis en place par la loi Climat et Résilience. Il vise à suivre, actualiser et réajuster la programmation de logements, le phasage et les outils



ÉVALUATION DE L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES MARCHÉS IMMOBILIERS

Référente à l'agence :

Lisa YAHI

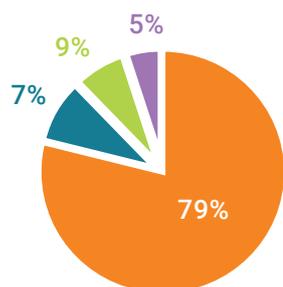
L'AURAV a contribué à l'étude menée par les Agences d'urbanisme de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec l'Établissement Public Foncier (EPF), qui visait à analyser l'évolution récente des marchés immobiliers et à mettre en évidence les potentiels effets des confinements et de la crise sanitaire.

Une première analyse, basée sur les données des Notaires (PERVAL 2015, 2019, 2020) et sur des entretiens menés avec les professionnels de l'immobilier, a mis en évidence le fort dynamisme des marchés, la tension sur certains segments ou encore l'émergence de nouveaux profils d'acquéreurs.

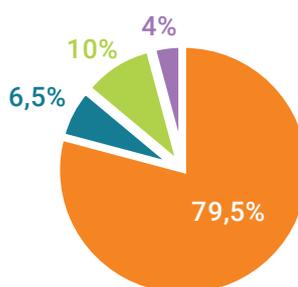


ORIGINE DES ACQUÉREURS DE MAISONS ET D'APPARTEMENTS EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

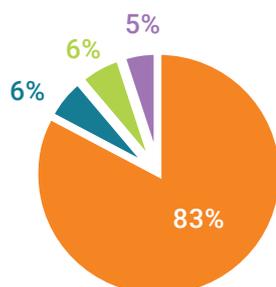
ORIGINE DES ACQUÉREURS D'APPARTEMENTS EN 2019



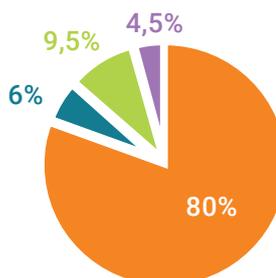
ORIGINE DES ACQUÉREURS D'APPARTEMENTS EN 2020



ORIGINE DES ACQUÉREURS DE MAISONS EN 2019



ORIGINE DES ACQUÉREURS DE MAISONS EN 2020





MODÈLE DE TRAFIC DU GRAND AVIGNON

Référent à l'agence :

Yohann LE POSTOLLEC

L'AURAV accompagne le Grand Avignon et le Cerema dans l'élaboration d'un modèle d'analyse de trafic, outil d'aide à la décision, à l'échelle du bassin de vie d'Avignon, qui permet d'évaluer l'impact de projets routiers, de dimensionner les projets d'infrastructures routières et de tester l'impact de nombreux projets sur les déplacements et les réseaux de transports collectifs.

La restitution finale du modèle de Trafic a eu lieu en 2021. Il continuera à évoluer en fonction de la mise à jour ou de l'intégration de nouvelles données produites, notamment par l'AURAV.

Modèle de trafic en Avril 2021

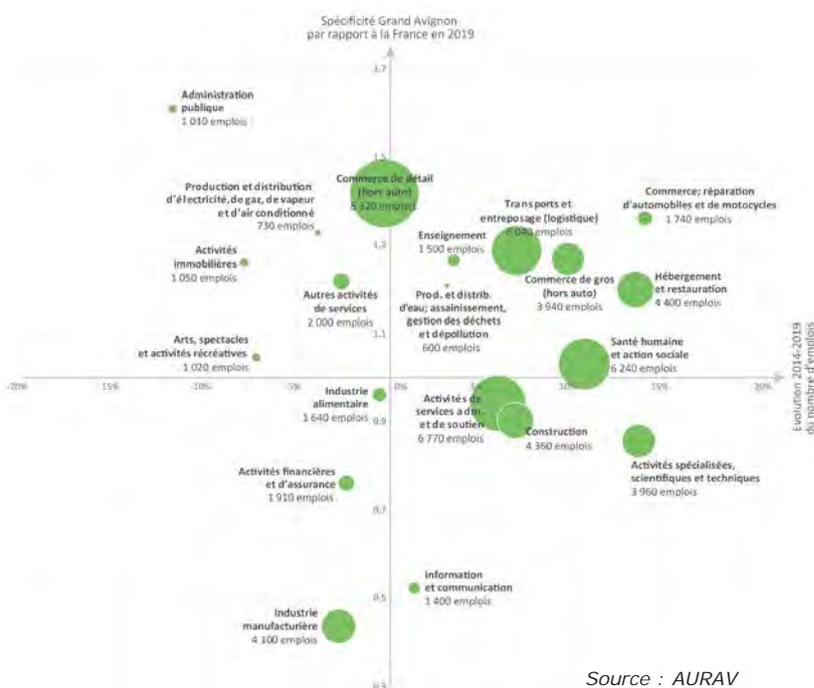


Source : CEREMA

COMPRENDRE LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

L'AURAV appuie les politiques de développement économique menées par les collectivités en proposant des éléments d'éclairages sur les activités traditionnelles, innovantes ou en émergence.

Poids et évolution de l'emploi salarié privé entre 2014 et 2019



PANORAMA ÉCONOMIQUE DU GRAND AVIGNON

Référents à l'agence :

Yohann LE POSTOLLEC

Anne-Lise BENARD

Le Grand Avignon a souhaité remettre à jour son panorama économique réalisé en 2018 par l'AURAV. Celui-ci constitue une focale sur les grands chiffres à retenir en matière d'économie et apporte une connaissance plus fine sur les enjeux économiques actuels et futurs pour le territoire avignonnais.

Plus de 88 000 emplois sont présents sur le Grand Avignon





IMPACT DE LA CRISE DU COVID EN 2020 SUR L'EMPLOI DANS LE GRAND AVIGNON

Référente à l'agence :
Laure BIGOURDAN

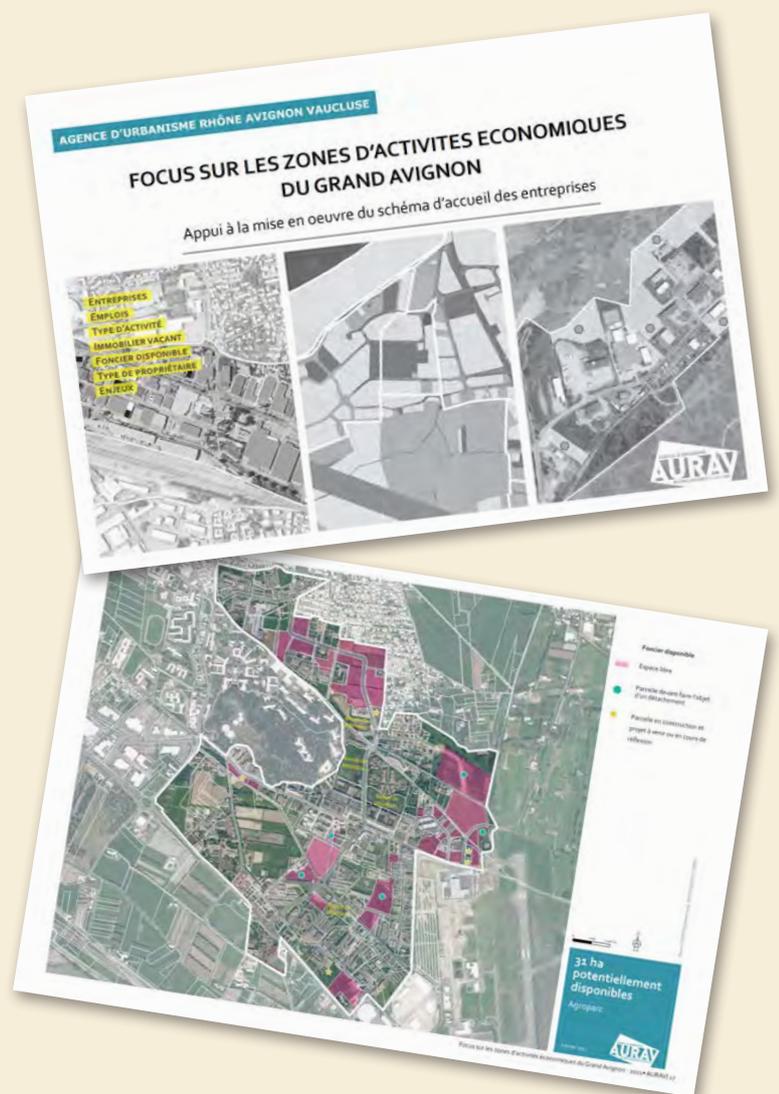
Depuis 2019, l'AURAV réalise des notes semestrielles de conjoncture sur l'emploi. Elles visent à apprécier et à caractériser, à l'échelle du Grand Avignon, l'emploi, les recrutements et la demande d'emploi dans les différents secteurs économiques permettant ainsi d'anticiper les mutations en cours, mais aussi de nourrir les politiques publiques.

QUALIFICATION DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DU GRAND AVIGNON

Référents à l'agence :
Yohann LE POSTOLLEC
Anne-Lise BENARD

Le Grand Avignon a élaboré un Schéma d'Accueil des Entreprises (SAE) pour appuyer sa stratégie de développement économique. Afin d'anticiper et suivre la mise en œuvre de ce schéma, l'AURAV a produit en 2021 un état des lieux sur 12 de ces zones d'activités économiques.

Ce travail permet d'offrir un portrait tant quantitatif que qualitatif de chacune des zones. Il se poursuivra en 2022 afin notamment d'apporter une vision actualisée et exhaustive des friches présentes au sein de ces zones en préfigurant l'inventaire des ZAE mis en place par la loi Climat et Résilience.



VIVRE ENSEMBLE DANS LES TERRITOIRES VAUCLUSIENS ET GARDOIS

L'AURAV constitue un outil d'éclairage sur les mécanismes qui produisent les inégalités sociales et territoriales. Ces travaux alimentent de nombreuses politiques publiques (politiques de la ville, du logement, sociales ou encore éducatives).

ACCOMPAGNEMENT DE LA CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS RÉUNI D'ORANGE

Référentes à l'agence :

Mélissa CHAZERAND

Lisa YAHI

Anne-Lise BENARD

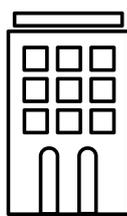
L'AURAV a poursuivi en 2021 sa mission d'accompagnement de la Communauté de communes du Pays Réuni d'Orange dans la mise en place de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL). L'AURAV a mis en exergue de premiers enjeux pour le territoire et préfiguré le diagnostic.

QUIZZ

Depuis 2017, où les logements locatifs sociaux ont-ils été majoritairement construits ?

| A | B | C |
|--|---|---|
| À Orange, la ville-centre, | Dans les QPV de la CCPRO | Dans les communes |
| où les demandes sont les plus nombreuses | afin d'accroître la part de logements accessibles | périphériques, où l'offre est encore peu présente |
| | à tous | |

58% des logements locatifs sociaux mis en service depuis les années 1970 sont localisés en dehors des Quartiers Politique de la Ville



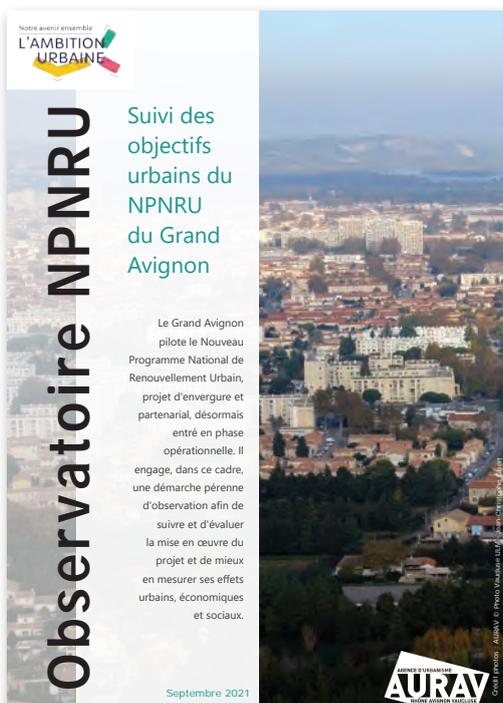
SUIVI DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RÉNOVATION URBAINE (NPNRU) DU GRAND AVIGNON

Référente à l'agence :

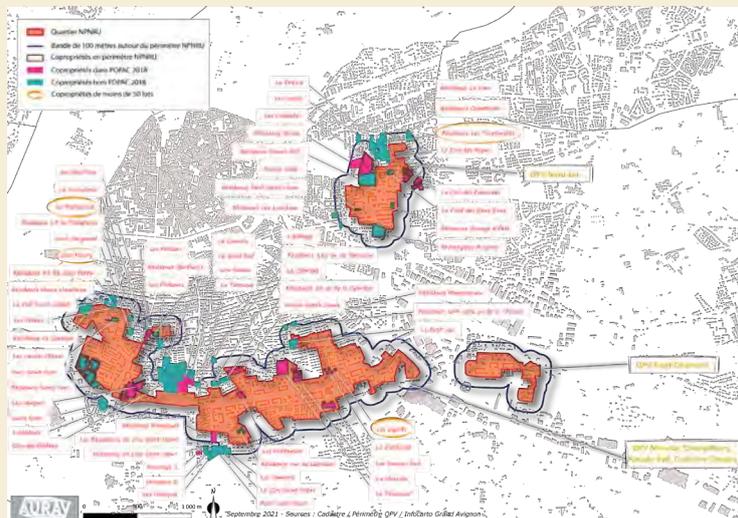
Lisa YAHY

L'AURAV poursuit son accompagnement auprès du Grand Avignon dans la mise en place d'un observatoire de suivi des objectifs urbains du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU). Celui-ci s'établit sur les quartiers prioritaires qui rassemblent plus de 25 000 habitants sur les secteurs Rocade Sud, Saint-Chamand (d'intérêt national) et les quartiers Nord-Est (d'intérêt régional).

Cet observatoire, dont la première version a été finalisée en 2021, a pour objectif d'évaluer et de suivre la mise en œuvre du NPNRU et constitue notamment un support d'échanges avec l'ANRU et l'ensemble des partenaires.



Identification des copropriétés en secteur NPNRU :



MISE EN PLACE DE L'OBSERVATOIRE DES COPROPRIÉTÉS EN SECTEUR NPNRU

Référentes à l'agence :

Lisa YAHY

Zoé LE DEVEDEC

Poursuivant une logique de rénovation globale des quartiers, le Grand Avignon est accompagné de l'AURAV dans l'actualisation du Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriété (POPAC) pour notamment définir les actions à privilégier dans les copropriétés en difficulté situées en secteur NPNRU.

05

L'agence d'urbanisme est un outil partenarial, d'information et de diffusion des savoirs, un lieu privilégié de dialogue sur les questions territoriales et sociétales.

Elle doit faciliter la mise en réseau et l'information permanente des acteurs de l'aménagement du territoire à travers des démarches partenariales, favoriser la mobilisation et l'association des acteurs locaux, les échanges et la mise en perspective des problématiques territoriales et socio-économiques.

L'agence joue un rôle d'animateur territorial, de centre de ressources et de mutualisateur. Dans ce cadre, elle assure ou contribue à :

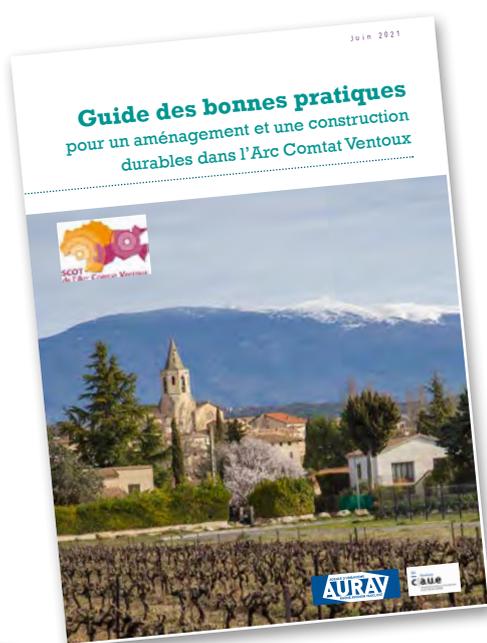
- la diffusion de publications pédagogiques et de documents de synthèse, notamment via le site internet ;
- la sensibilisation des acteurs publics ou privés et de la population sur les évolutions et enjeux sociétaux et territoriaux ;
- l'organisation d'événements et de débats, de « formations » en direction des élus et techniciens du territoire ;
- la participation à des événements extérieurs, aux réseaux de professionnels.

ANIMATION TERRITORIALE ET CENTRE DE RESSOURCES



SENSIBILISER ET INFORMER

L'agence, « capteuse d'évolution », est un outil de sensibilisation, de facilitation des échanges autour des évolutions sociales, sociétales, environnementales, économiques, réglementaires...



CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE LA COVE : MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE FORMATION

Référentes à l'agence :

Anne-Lise MAICHERAK
Auriane BROUSSE

Dans le cadre de l'élaboration du CTE de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (COVE), l'AURAV est intervenue dans l'organisation et l'animation du réseau des acteurs publics et privés de l'aménagement et de la construction durables. Ce programme de formation, à destination des élus et techniciens, a été mis en place et co-animé par le syndicat mixte Comtat Ventoux, l'AURAV et le CAUE en 2020 et 2021.

Il se traduit par une série de trois ateliers qui ont alimenté la rédaction d'un « Guide des bonnes pratiques pour un aménagement et une construction durables dans l'Arc Comtat Ventoux ».



S'ENRICHIR D'AUTRES EXPÉRIENCES ET CONTRIBUER AUX RÉSEAUX NATIONAUX

L'AURAV a pour vocation de diffuser localement les expériences innovantes à l'œuvre dans d'autres territoires, de valoriser les expertises et les éléments de connaissance applicables aux enjeux des territoires vauclusiens.

Elle participe aux clubs thématiques de la FNAU qui constituent des moments d'échanges entre professionnels.

L'AURAV a contribué en 2021 aux travaux de la FNAU et au réseau des agences de PACA. Elle a participé à la rédaction de plusieurs publications («Comment atteindre la sobriété foncière ?», «Vieillir ensemble»).

Elle a également participé à la 42e rencontre de la FNAU, organisée en visioconférence, sur le thème du vivre-ensemble et a pu contribuer au Procès d'Urbain Létalé, performance qui a fait le point sur la question de l'étalement urbain.

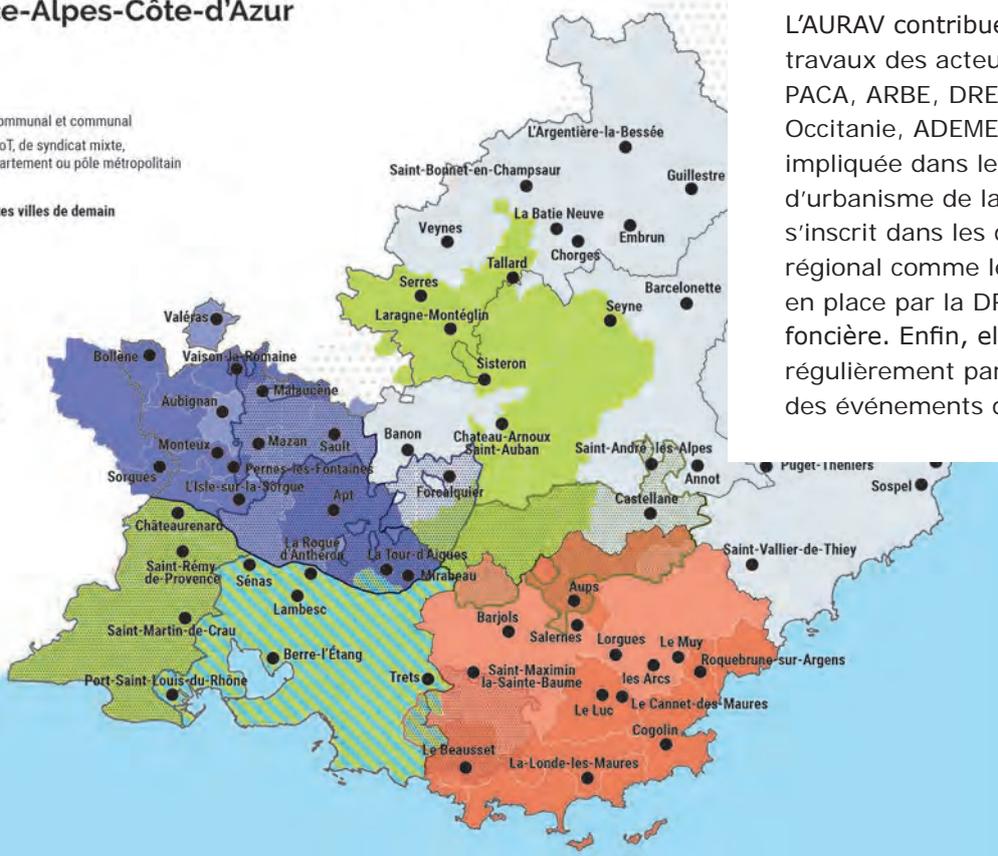


Organisation territoriale des Agences d'Urbanisme de Provence-Alpes-Côte-d'Azur

PÉRIMÈTRES MARS 2021

● Périumètre intercommunal et communal
Périumètre de SCoT, de syndicat mixte, de PETR, de département ou pôle métropolitain

● Communes Petites villes de demain



S'IMPLIQUER AUX CÔTÉS DES ACTEURS RÉGIONAUX

L'AURAV contribue aux réflexions et travaux des acteurs régionaux (EPF PACA, ARBE, DREAL, Régions Sud et Occitanie, ADEME...). Elle est ainsi impliquée dans le réseau des agences d'urbanisme de la Région Sud. Elle s'inscrit dans les démarches de niveau régional comme le groupe de travail mis en place par la DREAL sur la sobriété foncière. Enfin, elle est amenée à régulièrement participer ou intervenir à des événements de portée régionale.

RENATURATION DES COURS D'ÉCOLE

Référentes à l'agence :

Auriane BROUSSE

Anne-Lise MAICHERAK

Afin d'illustrer les solutions concrètes pour limiter la formation d'îlots de chaleur urbains, l'AURAV s'est penchée sur la renaturation des cours d'école : centrée sur la végétalisation et la désimperméabilisation de cet espace souvent monotone et dépourvu de jeux, il s'agit de transformer la cour d'école en un lieu vivant, adapté aux besoins des enfants, où chacun trouve sa place (mixité du genre) et source de bien-être pour l'ensemble de ses usagers. À travers une publication, l'AURAV est revenue en 2021 sur les enjeux et la méthodologie pour concevoir un projet collaboratif et résilient.



« On ne veut plus de goudron !
On veut du sable, du gazon,
des potagers, des arbres,
des plantes »



Paroles d'élèves de CE1-CE2 à l'école Saint Gabriel lors d'ateliers co-animés par l'AURAV et la ville d'Avignon

SANTÉ ET URBANISME

Référentes à l'agence :

Auriane BROUSSE

Laura BERNARD

Dans le cadre d'une convention, l'AURAV s'est associée, en 2021, à l'ARS PACA pour lancer un cycle de travail sur les enjeux de l'Urbanisme Favorable à la Santé.

À travers l'intervention d'experts nationaux, un premier séminaire a permis de mesurer

l'importance des choix en matière d'urbanisme ou d'aménagement pour améliorer la qualité de vie et le bien-être des habitants et des enfants, notamment dans le cadre de la renaturation des cours d'école, et donc de leur santé.

Grâce à des éclairages scientifiques et des retours d'expérience, il a également permis d'appréhender les différents leviers à activer pour mieux intégrer la santé dans les projets des collectivités et territoires.

Les interventions sont à retrouver et (re) visionner sur la page Youtube de l'AURAV.



DEMAIN, HABITER LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DU VENTOUX ET DU LUBERON

Référentes à l'agence :

Marlène CREQUER

Anne-Lise MAICHERAK

L'AURAV a appuyé les PNR du Ventoux et du Luberon dans la réalisation d'un guide pour un développement adapté à l'identité rurale des parcs.

Ce guide a pour objectif de partager des leviers de qualité à actionner afin de penser autrement les projets et ainsi créer des opérations attractives qui respectent l'identité des villes et villages du territoire.



LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

Référente à l'agence :

Aurore PITEL

Promulguée le 22 août 2021, la Loi Climat et Résilience vise à inscrire chaque territoire dans une trajectoire de sobriété foncière qui leur permettra d'atteindre une absence d'artificialisation nette à l'horizon 2050.

Quel est le contenu de la Loi? Quel rôle des documents d'urbanisme et quels enjeux pour les territoires ?

L'AURAV a proposé à travers une publication un premier décryptage d'une Loi qui amène à repenser la planification territoriale et l'aménagement.

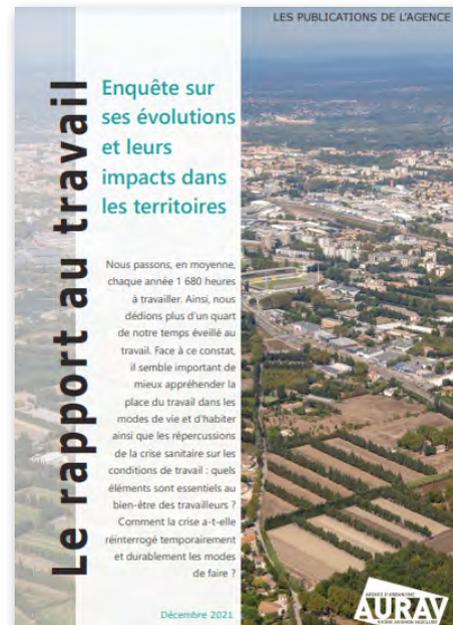


COMPRENDRE LES MODES DE VIE DES HABITANTS : L'ENJEU DU RAPPORT AU TRAVAIL

Référente à l'agence :
Anne-Lise BENARD

L'AURAV a lancé en 2021 une enquête sur le rapport au travail afin de mieux appréhender la place du travail dans les modes de vie et d'habiter ainsi que les répercussions de la crise sanitaire sur les conditions de travail : éléments essentiels au bien-être des travailleurs, nouveaux modes de faire ou encore ré-interrogation sur le lieu d'habitat...

La Covid a réinterrogé le lieu d'habitat pour plus d'1 actif sur 3



SÉMINAIRES EXPLORATOIRES : MISE EN ŒUVRE DE NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES SOUTENABLES

Référents à l'agence :
Anne-Lise BENARD
Yohann LE POSTOLLEC

SÉMINAIRE EXPLORATOIRE
QUELS MODÈLES ÉCONOMIQUES POUR
LES TERRITOIRES EN TRANSITION ?

Le jeudi 8 juillet 2021 de 10h à 12h30
en webinaire

L'Aurav s'associe à l'Institut Veblen pour explorer les enjeux économiques de la transition écologique territoriale. Ce séminaire a pour but de mobiliser les outils et expériences permettant de penser la transformation des modèles économiques.

D'une part le défi de la transition écologique implique de définir de nouveaux modèles économiques, reposant, entre autres, sur des secteurs comme la rénovation énergétique, l'économie circulaire ou l'agroécologie. D'autre part, il est nécessaire d'identifier les politiques publiques permettant d'impulser et d'accompagner la transition de certains secteurs d'activité vers la soutenabilité.

Programme

- Introduction par **Julien Hallak**, chargé de mission, Institut Veblen, **Gilles Perilhou**, Directeur, Aurav et **Cathy Fermanian**, Directrice, VFA
- Comment mettre en place de nouveaux modèles économiques : l'exemple de Loos-en-Gohelle - **Anne-Louise Negre**, chargée de mission, Cerdid
- Comment un secteur d'activité peut devenir moteur d'une dynamique territoriale plus large : l'exemple de Biovallée dans la Drôme - **Nicolas Buclet**, chercheur, Université Grenoble Alpes
- Circuits courts et transition alimentaire : l'exemple de Montpellier - **Yuna Chiffolleau**, directrice de recherches, INRAE
- La transition énergétique à l'échelle territoriale - **Gilles Debizat**, chercheur, Université Grenoble Alpes

L'AURAV a pour vocation de diffuser localement des démarches et expériences à l'œuvre dans d'autres territoires. Dans ce cadre et en association avec l'Institut Veblen, elle a organisé en juillet 2021 un séminaire visant à explorer les enjeux économiques de la transition écologique territoriale.

Quatre territoires, qui se sont lancés dans de nouveaux modèles économiques durables, ont ainsi fait part de leurs expériences et des politiques publiques mobilisées afin d'impulser et d'accompagner la transition de leurs activités économiques vers la soutenabilité.

Les interventions sont à retrouver et (re) visionner sur la page Youtube de l'AURAV.

MUTUALISER ET DIFFUSER LA CONNAISSANCE

L'Agence est un lieu de capitalisation des expériences et initiatives. Cette connaissance lui permet ainsi de croiser les approches et de les diffuser auprès de ces membres et autres acteurs du territoire.

LES RÉVEILS DE L'AURAV

Référente à l'agence :

Anne-Lise BENARD

2021 a vu la naissance d'un nouveau rendez-vous intitulé « les Réveils de l'AURAV ». Celui-ci vise à faire le point et à échanger sur un sujet concernant l'aménagement des territoires ou le mode de vie de leurs habitants. Dans un format court et sous forme de webinaire matinal, il s'adresse aux élus, techniciens des collectivités et socio-professionnels.

Un premier réveil a eu lieu en novembre 2021 et s'est concentré sur les enjeux territoriaux du e-commerce. Deux interventions, réalisées par Avignon Université et l'Agence d'urbanisme de la

région grenobloise, ont permis de mieux comprendre tant les formes physiques prises par l'e-commerce sur le bassin de vie d'Avignon que ses effets en matière d'aménagement territorial.

Dans 1 cas sur 5, la rémunération liée à l'activité de point relais permet le maintien du commerce



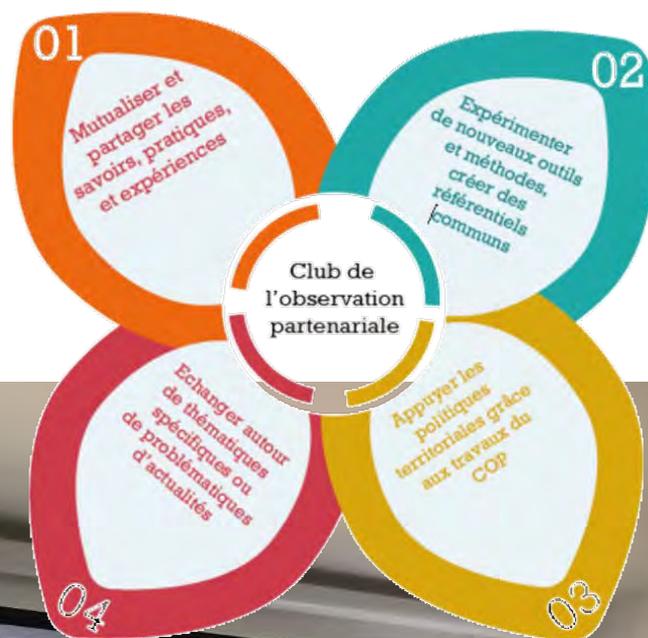
LE CLUB L'OBSERVATION PARTENARIALE : MUTUALISER ET DIFFUSER LES PRATIQUES ET TRAVAUX

Référente à l'agence :
Anne-Lise BENARD

Outil mutualisé, l'AURAV a notamment pour vocation l'animation de dispositifs partenariaux d'observation. En ce sens, elle a lancé le Club de l'Observation Partenariale (COP), réseau à destination de ses membres et partenaires qui permet de mutualiser et diffuser les pratiques et expériences en matière d'observation territoriale et socio-économique, de suivre les différents travaux et de constituer un lieu d'échanges sur les méthodologies d'observation.

Deux COP ont ainsi eu lieu en juin et décembre 2021 sur la vacance résidentielle

dans le parc privé et sur les questions d'urbanisme commercial et de commerces de centre-ville et de périphérie.



COMMUNICATION ET DATA

RESSOURCES

L'AURAV constitue un « centre de ressources », de veille et d'information sur les questions territoriales. Elle a également pour mission la gestion et la valorisation des données numériques.

DIFFUSION ET COMMUNICATION NUMÉRIQUES

Référente à l'agence :
Laure BIGOURDAN

Depuis 2017, l'AURAV diffuse une newsletter mensuelle qui permet de mieux communiquer sur les dernières réalisations de l'agence ou actualités liées aux questions territoriales.

L'AURAV est également présente sur les réseaux sociaux, Twitter et LinkedIn.

Pour nous suivre sur twitter, c'est simple, voici notre compte : @AURAV_Avignon



CONSTITUER UN CENTRE DE RESSOURCES MUTUALISÉ, OUTIL D'AIDE A LA DÉCISION

Référente à l'agence :
Laure BIGOURDAN

L'agence constitue un centre de ressources mutualisé permanent pour ses membres dans une optique d'aide à la décision.

En 2021, l'agence a notamment :

- exploité les données MAJIC-Fichiers Fonciers de la DGFIP, dans le cadre d'études sur la consommation foncière, en lien avec la loi Climat et Résilience, dans le cadre des projets de SCOT et du SRADDET de la Région Sud ;
- acquis et exploité les données «Demande de Valeur Foncière (DV3F)», permettant l'analyse des marchés fonciers pour les divers documents de planification (SCOT, PLH) ;
- acquis et traité les données LOVAC, dans le cadre de l'Observatoire de la Vacance, à l'échelle du Vaucluse et Gard Rhodanien ;
- analysé les données AcoSS et fichiers de la CCIR Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le cadre d'une mission partenariale, entre la Région, la CCIR, et les agences d'urbanisme de la Région ;
- géolocalisé et analysé les fichiers Sirene, pour étudier les créations et

fermetures d'établissements ainsi que le nombre d'établissements et les secteurs d'activités pour plusieurs projets en 2021 ;

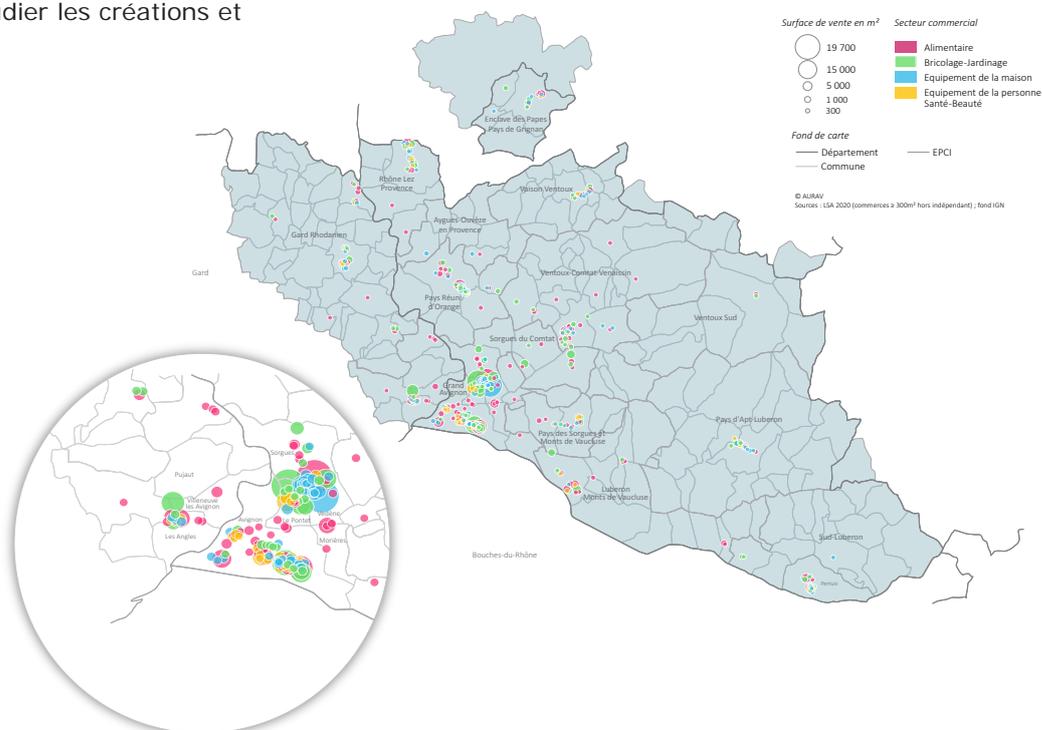
- analysé les fichiers des CDAC et la base de données LSA pour la réalisation des Cahiers du Commerce.

RELEVER L'ENJEU DE LA GESTION ET DU TRAITEMENT DE LA DONNÉE

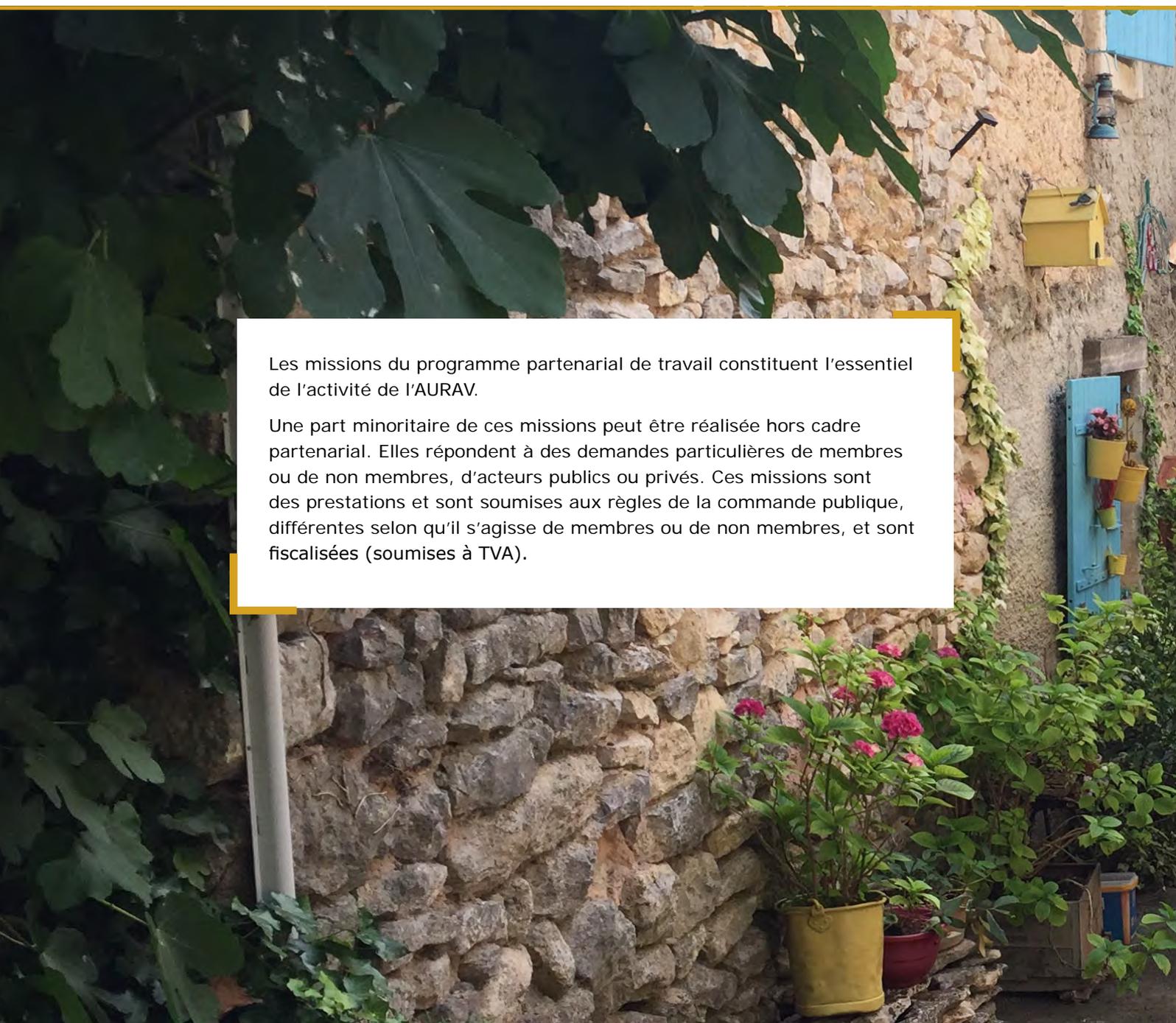
Référents à l'agence :
Laure BIGOURDAN
Sébastien SILVESTRE

L'observation des dynamiques territoriales et sociodémographiques implique un travail permanent d'identification, d'acquisition, de mise à jour, de gestion et d'exploitation des nombreuses bases de données.

En 2021, l'AURAV a mis en place un outil de gestion de bases de données intégrées centralisant toutes les données territoriales. Celui-ci permet une meilleure efficacité et mutualisation des besoins en matière de données, socle de nombreux projets.



ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES



Les missions du programme partenarial de travail constituent l'essentiel de l'activité de l'AURAV.

Une part minoritaire de ces missions peut être réalisée hors cadre partenarial. Elles répondent à des demandes particulières de membres ou de non membres, d'acteurs publics ou privés. Ces missions sont des prestations et sont soumises aux règles de la commande publique, différentes selon qu'il s'agisse de membres ou de non membres, et sont fiscalisées (soumises à TVA).



APPUI AUX POLITIQUES RÉGIONALES. PARTENARIAT ENTRE LA RÉGION SUD ET LES AGENCES D'URBANISME

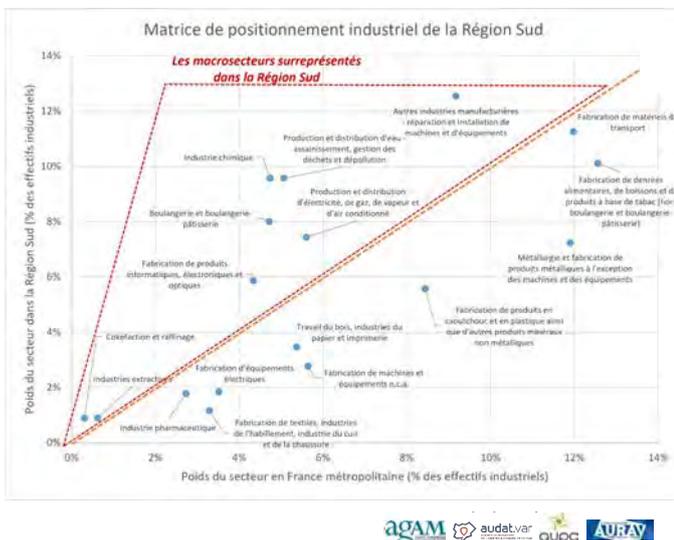
Depuis 2014, l'AURAV et les autres agences d'urbanisme ont établi un partenariat avec la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur qui permet de l'appuyer sur les questions d'aménagement du territoire, de transports et de développement économique.



OBSERVATOIRE DES ENTREPRISES

Référente à l'agence :
Laure BIGOURDAN

La Région Sud a lancé depuis plusieurs années une démarche partenariale avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et les Agences d'urbanisme, afin d'enrichir les connaissances sur les spécificités des entreprises et industries. Après avoir étudié les dynamiques de croissance, d'internationalisation et d'innovation technologique des entreprises, l'année 2021 a été consacrée aux spécificités de l'industrie régionale et à ses filières emblématiques (agroalimentaire, industrie navale, aéronautique et industrie chimique).

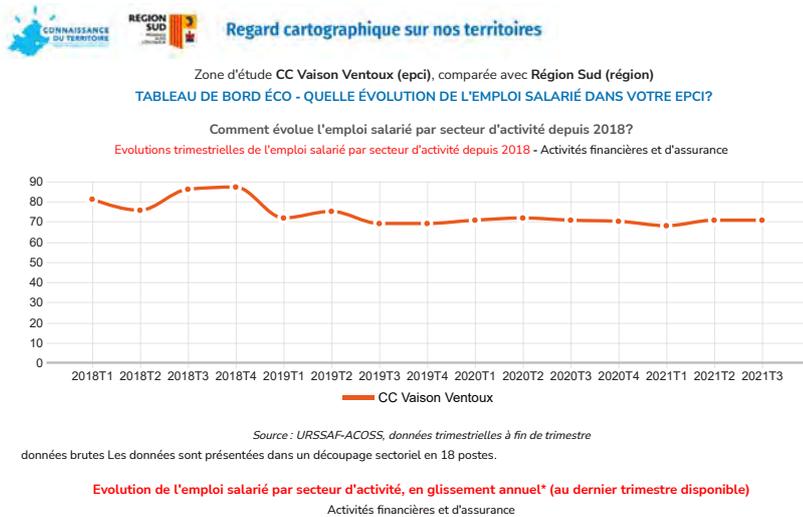


Source : ACOSS, données au 31/12/2020. Tous les secteurs d'activités sont représentés ici en nomenclature NACE38 sauf le secteur « Boulangerie et boulangerie-pâtisserie » étudié de façon spécifique.

PREMIÈRES ESTIMATIONS DE L'IMPACT DE LA CRISE SUR LES TERRITOIRES

Référente à l'agence :
Laure BIGOURDAN

L'objectif de cette action consistait à approfondir les connaissances du fonctionnement économique régional et notamment d'analyser les impacts de la crise en matière d'emplois. Les résultats se déclinent à l'échelle des EPCI régionaux et sont présentés sous forme de tableau de bord, mis en ligne sur le portail Connaissance du Territoire de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

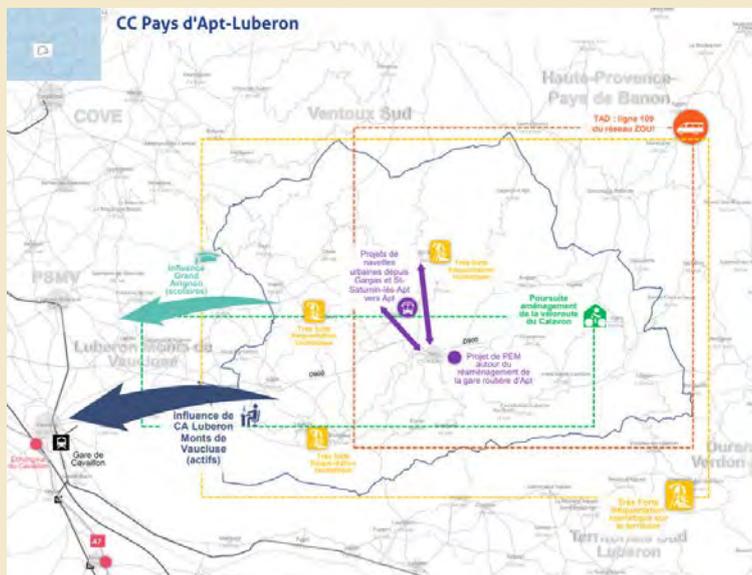


ANALYSE DE LA MOBILITÉ RÉGIONALE

Référent à l'agence :
Yohann LE POSTOLLEC

Les travaux partenariaux sur la mobilité portaient sur la mise en œuvre de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM). Ils se sont traduits par la réalisation de portraits sur les

dynamiques et le fonctionnement en matière de mobilité dans quinze intercommunalités où la Région est pressentie comme AOM de substitution.



La part modale du vélo disponible depuis peu (pas d'analyse d'évolution possible) permet de juger de potentiel souvent considérable de ce mode de transport, en particulier lorsque l'on se concentre sur les flux de courte distance (intra-communales) pour la majorité inférieurs à 5 km.

Usage du vélo (flux domicile-travail)

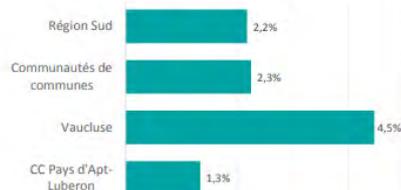


Avec seulement 1,3 % de part de marché sur les flux intra-communales, le vélo représente un potentiel de développement considérable.

| Part des flux professionnels intra-communales en vélo | Flux intra-communales |
|---|-----------------------|
| CC Pays d'Apt-Luberon | 1,3% |
| Vaucluse | 4,5% |
| Communautés de commu | 2,3% |
| Région Sud | 2,2% |

Sources : INSEE-RP 2017 et 2007

Part des flux intra-communales réalisés en vélo



REGARDS PROSPECTIFS

Référente à l'agence :
Anne-Lise BENARD

La Région Sud a sollicité le réseau des Agences d'urbanisme afin de produire des réflexions prospectives sur les enjeux révélés ou accentués par la crise de la COVID-19. Cette production a pris la forme de 4 cahiers portant sur les thèmes suivants :

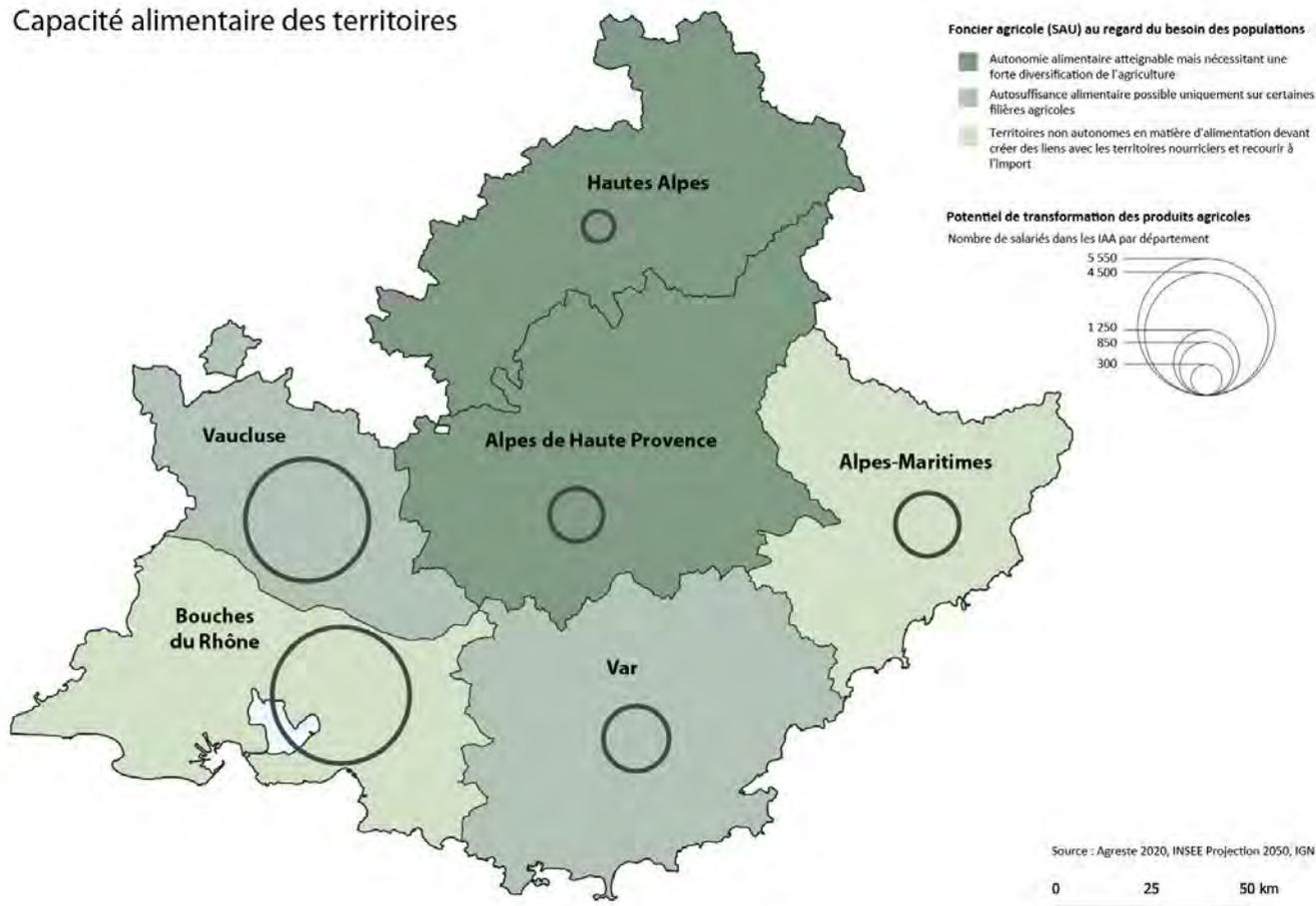
- Demain, un nouvel exode urbain ? Quel modèle de territoires ruraux et périurbains ? ;
- Vivre en ville à l'heure épidémique : la ville peut-elle rester attractive et à quelles conditions ? ;
- Des systèmes agricoles et alimentaires mis au défi par la crise ;
- Le secteur du tourisme à l'épreuve de la crise sanitaire.

L'AURAV a plus particulièrement pris en charge la réalisation du cahier sur les systèmes agricoles et alimentaires. Celui-ci a été présenté, le 2 février 2022, lors de l'instance territoriale de dialogue dédiée à l'espace rhodanien.

Les productions agricoles régionales consommées localement ne permettent de satisfaire que 22 % des besoins de la population régionale

Source : UTOPIES, 2021

Capacité alimentaire des territoires



ACCOMPAGNEMENT DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DANS LA RÉVISION DE LEURS CHARTES

Référentes à l'agence :

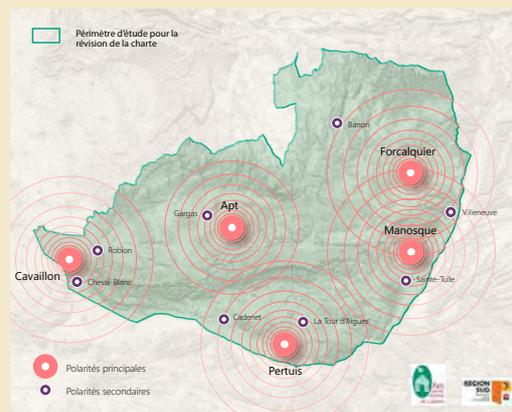
Marlène CREQUER

Laura BERNARD

En 2021, l'AURAV a plus particulièrement accompagné le Parc Naturel Régional du Luberon dans la révision de sa Charte :

- Appui au diagnostic ;
- Réalisation de fiches sur les compétences des EPCI composant le périmètre du Parc ;
- Réalisation de « fiches portrait » des SCOT composant le périmètre du Parc ;

- Proposition méthodologique pour définir une stratégie d'action sur les 5 polarités principales du Parc ;
- Participation aux ateliers de construction du projet de charte et des fiches mesures.



ACCOMPAGNER LA RÉGION SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR DANS LA MISE EN ŒUVRE DU SRADDET

Référents à l'agence :

Nicolas POIROT

Marlène CREQUER

Aurore PITEL

Dans la poursuite des travaux engagés les années précédentes et faisant suite à l'approbation du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durables et d'Égalité des Territoires de la Région Sud, les agences d'urbanisme, avec l'AURAV comme pilote, ont œuvré pour faciliter la compréhension et la mise en œuvre du projet régional.

- Un nouveau guide de mise en œuvre à destination des PLU(i) non couverts par les SCoT a ainsi été élaboré ;
- une publication pédagogique concernant la prise en compte de la gestion de l'eau et des risques liés dans les documents d'urbanisme a été réalisée ;
- une enquête auprès des publics cibles du SRADDET a également été conduite afin d'évaluer les besoins en matière d'évolution du document ;

- différents éléments de suivi et grille d'analyse ont également été produits afin de mettre en lumière les complémentarités territoriales.

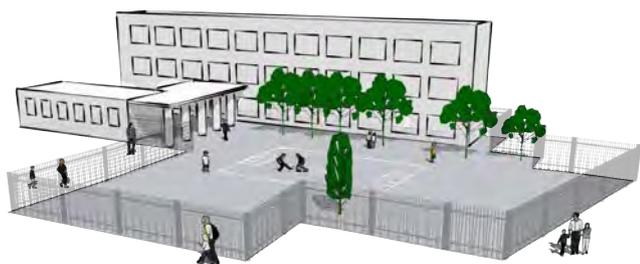
À la fois outil de la connaissance, producteur d'études, les agences d'urbanisme continuent ainsi de jouer leur rôle de « facilitateur » et de relais dans des échanges qui ne manqueront pas de s'accroître sur l'année 2022 alors que se profile une modification du SRADDET, pour notamment territorialiser les objectifs de réduction de la consommation d'espace et d'artificialisation des sols désormais inscrits dans la loi Climat et Résilience depuis août 2021.



AUTRES ACTIVITÉS

Ci-dessous, projet de requalification de la cour de l'école Scheeppler.

AVANT : une cour d'école traditionnelle bitumée et triste



APRÈS : une cour d'école vivante et source de bien-être pour ses usagers



Source : AURAV

RENATURATION DES COURS D'ÉCOLE D'AVIGNON

Référente à l'agence :
Auriane BROUSSE

En 2021, l'AURAV a appuyé la commune d'Avignon dans ses projets de renaturation de trois cours d'école.

Source photo : Avignon

L'AURAV a animé des ateliers de co-construction de leurs futures cours végétalisées avec les enfants de 3 écoles d'Avignon



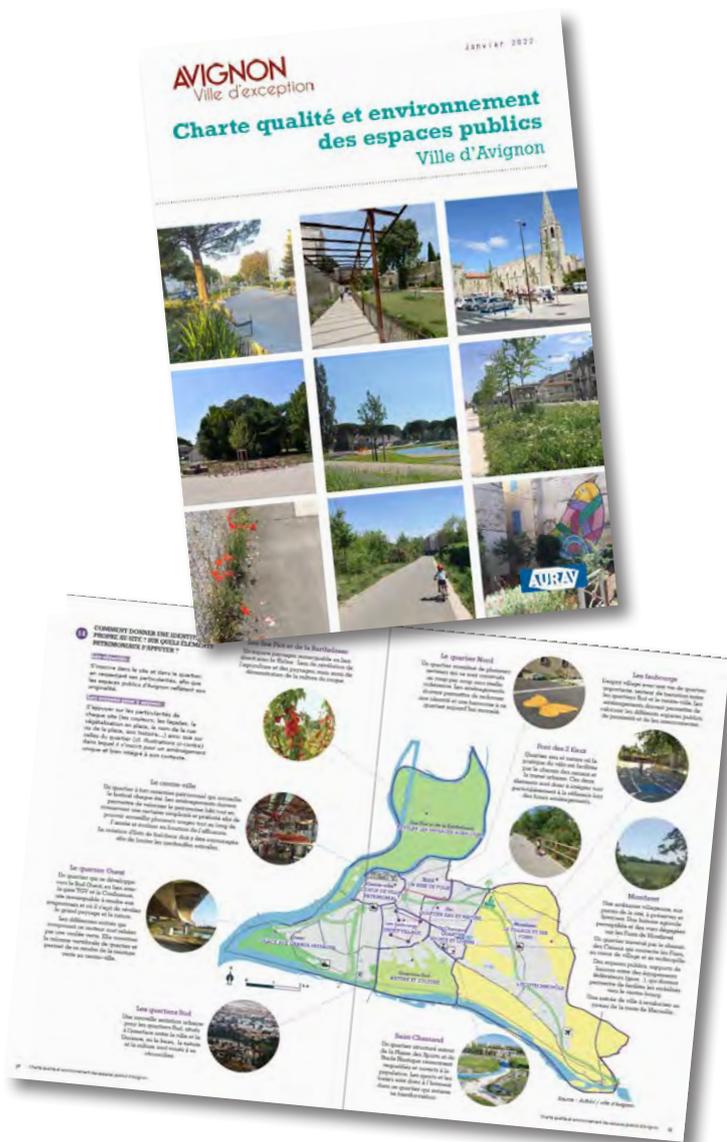
CHARTRE QUALITÉ ET ENVIRONNEMENT DES ESPACES PUBLICS

Référentes à l'agence :
Anne-Lise MAICHERAK
Auriane BROUSSE

L'AURAV a accompagné la ville d'Avignon dans l'élaboration de sa charte qualité et environnement des espaces publics.

Elle a notamment animé une série de 4 ateliers ludiques de co-construction qui ont permis d'élaborer une charte adaptée au territoire.

Cette charte constitue un outil partagé à destination de l'ensemble des acteurs pour des aménagements de qualité et réinventés et pour des espaces publics adaptés à leur contexte urbain.



4 ateliers ludiques pour co-construire la charte :







NOUS REMERCIONS
TOUS NOS MEMBRES
POUR LEUR CONFIANCE
RENOUVELÉE

